—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 7 JUIN 1933 No 31.

Chez nous et ailleurs

FREDERICTON.—Le nouveau cabinet du Nouveau-Brunswick, dont le premier ministre est l'hon. L. R. Tilley, a été assermenté jeudi soir, et remplace celui de l'ex-premier ministre C. D. Richards, démissionnaire. G. L. Cockurn, président du conseil exécutif, est le seul nouveau membre du cabinet. Il succède à W. H. Harrison, qui devient procureur général.

QUEBEC. — Une récompense de $3,000 a été offerte à celui qui, d'ici 1935, découvrira l'endroit exact où Samuel de Champlain a été enseveli. M. Pierre-Georges Roy, archiviste de la province, a annoncé la nouvelle.

MONTREAL.—Une plaque commémorative de Jacques Viger, premier maire de Montréal, a été dévoilée le 4 juin par le maire Fernand Rinfret, pour marquer le centenaire de la première réunion d'un conseil municipal dans la métropole. La plaque fut posée à l'angle sud-est de l'hôtel de ville, face à l'historique rue Notre-Dame.

OTTAWA.—Le Bureau de contrôle de la ville d'Ottawa éprouve beaucoup de difficulté à trouver sur la liste des chômeurs qui reçoivent des secours directs des hommes prêts à couper du bois moyennant $30 par mois. Ce bois doit être distribué aux pauvres par l'Assistance Publique.

OTTAWA.—Le gouvernement a été prié jeudi de laisser en vigueur pour un an encore l'entente au sujet des secours directs avec le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Les représentations ont été faites par l'hon. J. E. Brownlee, premier ministre d'Alberta; l'hon. M. A. McPherson, procureur général et trésorier de la Saskatchewan; et l'hon. W. J. Major, procureur général du Manitoba.

WINNIPEG.—Les gouverneurs de l'Université du Manitoba ont demandé à tout le personnel de cette institution de donner sa démission afin de leur permettre de réorganiser l'université de fond en comble. L'année de service des professeurs se terminera à la fin d'août et les autres employés seront remerciés le 30 juin.

WINNIPEG.—Les gouvernements des trois provinces des prairies sont prêts à contrôler la production du blé et son exportation en vue de stabiliser son prix. Afin d'obtenir ce résultat, ils se déclarent dispos à appuyer tout projet du gouvernement fédéral à cet effet. Des représentants des trois provinces ont laissé savoir leur décision au premier ministre, l'hon M. Bennett, dans un télégramme qu'il lui ont envoyé cette semaine.

AMHERST, Mass.—L'incendie d'un drapeau américain par un groupe de jeunes se disant communistes a décidé les autorités à entreprendre une enquête sur les activités des étudiants du collège de Amherst. La réunion tenue dernièrement par ces jeunes radicaux a été rompue par l'intervention d'un contingent plus nombreux d'étudiants. Trois des "communistes" ont été blessés dans la mêlée qui a eu lieu, mais aucun n'a dû être conduit à l'hôpital.

WORCESTER, Mass.—Un incendie qui éclata dans l'aile gauche de l'hôpital de l'Etat ici, a causé des dommages estimés à $25,000. Vingt malades seulement sur un total de 2,000 purent être transportés au dehors de l'aile menacée.

HOLLYWOOD, Cal.—Des voleurs ont fait irruption à la résidence de Zeppo Marx, l'un des quatre frères Marx, acteurs de cinéma, alors qu'il recevait à dîner. Tous les convives furent solidement ficelés et les bandits déguerpirent en emportant pour $30,000 d'argent et de bijoux.

WASHINGTON.—Le "Washington Post", qui fut pendant 56 ans l'un des principaux quotidiens de la capitale américaine, a été vendu à l'enchère pour $825,000. L'enchérisseur acquéreur fut M. George-E. Hamilton, avocat, représentant d'une personne dont le nom ne sera publié que dans quelques jours.

PARIS—François Mauriac, poète et romancier âgé de 48 ans, bien connu à Montréal et à Ottawa, a été élu jeudi à l'Académie française. Il remplira la vacance créée par la mort d'Eugène Brieux. Mauriac était le seul candidat sur les rangs. Trente-et-un "Immortels" assistaient à la cérémonie. On remarquait l'ancien premier ministre Poincaré. Vingt-huit votes furent déposés pour Mauriac.

Appel aux Français

Souscription nationale pour l'érection, à Paris, d'un monument à Aristide Briand

La mort d'Aristide Briand a soulevé une émotion universelle; elle est apparue comme une très grave perte pour la France et, en même temps, pour l'humanité.

Par la loi du 30 mars dernier la Représentation Nationale a proclamé que le Président Aristide Briand, à qui des obsèques nationales avaient été décernées, avait bien mérité de la Patrie.

Il en a bien mérité par l'ensemble de sa carrière, toute entière vouée à son Pays; après avoir rendu, avant et pendant la guerre, à la cause de la Défense Nationale les plus éminents services, il a consacré les dernières années de sa vie à l'organisation de la Paix avec toute sa foi d'apôtre et ses dons de réalisateur, sans rien sacrifier de la sécurité à laquelle la France a droit.

La Société des "Amis d'Aristide Briand" a estimé que l'hommage ainsi rendu au nom de la France à l'homme et à son oeuvre devait être complété par l'érection à Paris d'un monument; elle a pris, à cet effet, auprès du Gouvernement, l'initiative d'une souscription nationale, dont celui-ci, avec le plus grand empressement, a décidé l'ouverture. De concert avec lui, il a été constitué un COMITE DE PATRONAGE dont M. le Président de la République a bien voulu accepter la présidence et qui, dans un esprit d'union nationale, comprend les Présidents des Chambres, le Président du Conseil, les Ministres actuels et d'anciens Ministres qui ont été les collaborateurs de BRIAND dans les Gouvernements qu'il a présidés, le Président et les anciens Présidents du Conseil Municipal de Paris, le Président du Conseil de la Seine, les Préfets de la Seine et de Police, le Cardinal archevêque de Paris, le Président de la Fédération protestante de France, le grand Rabbin du consistoire israélite de France, des Représentants des Associations d'Anciens Combattants, et des Sociétés pour la Paix. Le Président en exercice de la Société des Nations y siège également.

Ce comité est assisté d'un COMITE D'ACTION dont le premier acte est de lancer un appel au Pays qui y répondra dans un élan unanime.

La Souscription Nationale offre au Peuple les moyens d'exprimer ses sentiments de ferveur à l'égard de Celui qui n'est plus et de sa pensée de paix toujours vivante chez tous les Français, qui y sont traditionnellement attachés.

Les souscriptions seront reçues dans les bureaux des Agences Consulaires. M. Paul Jenvrin, agent consulaire à Edmonton, Alta., et centralisées au Consulat de France à Vancouver.

L'iniquité espagnole

Spoliation des biens ecclésiastiques et interdiction d'enseigner

La loi dirigée contre l'Eglise catholique vient d'être adoptée par les Cortes en Espagne. Elle lui enlève arbitrairement tout ce qui lui appartient: églises, presbytères, séminaires, ameublements, objets de culte, trésors artistiques, etc., etc. Tout est déclaré propriété d'Etat. C'est la spoliation la plus complète et la plus inique qu'on ait encore vue. Et elle n'atteint que l'Eglise catholique. Ni les protestants, ni les juifs, ni les mahométans, ni aucun autre groupe religieux possédant quelques biens en Espagne ne sont affectés par cette loi.

Un autre de ses articles vise l'enseignement. Il est difficile à l'étranger, écrit-on d'Espagne, de se rendre un compte exact de l'étendue de la catastrophe que cette loi représente pour notre pays, au point de vue économique, intellectuel et quant aux oeuvres de bienfaisance. Voici quelques précisions:

Plus d'un million et quart d'Espagnols (exactement 1,312,770) vont se trouver privés du bénéfice des oeuvres de charité ou de l'enseignement qu'ils reçoivent des Ordres religieux. Cet enseignement est en grande partie gratuit pour les élèves. Et même dans le cas où il est payant, il n'en est pas moins gratuit pour l'Etat. La charité des religieux est irremplaçable pour le moment, de l'avis même de plusieurs auteurs de la loi.

Les Congrégations économisent en Espagne plus de la moitié du budget prévu pour l'enseignement secondaire. L'Etat n'a que 25,000 élèves. Les Congrégations en comptent 27,000. Il y aura du fait des lois 601,950 enfants sans instruction primaire en Espagne. C'est le nombre d'enfants qui ont reçu des Congrégations jusque maintenant l'instruction primaire, économisant à l'Etat le tiers du budget qu'il devrait y consacrer si les Congrégations disparaissaient des écoles actuelles.

Les écoles professionnelles tenues par les Congrégations groupent 17,103 jeunes gens. Certaines de ces écoles sont considérées comme les premières d'Europe. Ainsi l'Institut de chimie de Barcelone, l'Université supérieure de droit de l'Escurial, etc., 17,103 jeunes gens seront privés des cours professionnels.

Les Congrégations ont en Espagne, 4,808 maisons réparties suivant leur objet comme suit: il est à noter que beaucoup d'entre elles ont plusieurs branches d'activité:

Ecoles, 2,187; oeuvres de charité, 897; Asiles, 518; hôpitaux, 416; écoles du soir, 264; écoles professionnelles, 250; soupes populaires, 158; cliniques, 68; maternités, 66; asiles d'aliénés, 43; dispensaires, 38; maisons de correction (réformatoires), 35; léproseries, 12.

A propos de léproserie un fait bien significatif vient de se produire. Les lépreux recueillis à l'asile de Foritilles se sont révoltés contre leurs gardiens. Une enquête a été aussitôt ouverte. Elle a établi que l'incident avait été provoqué par le refus des infirmiers de la léproserie de remplir leur tâche. Des mesures d'urgence durent être prises pour remplacer plusieurs de ces mécontents.

Les lépreux qui étaient soignés par des Jésuites, récemment expulsés, demandent que l'on permette à ceux-ci de retourner auprès d'eux, ou bien qu'on leur envoie un personnel spécialisé.

Un capital de $175,000,000 est sorti du Canada

Au cours de l'année fiscale 1932, le Canada a acheté pour $100 millions de valeurs à l'étranger

OTTAWA.—Au cours de l'année fiscale 1932, suivant un rapport du Bureau Fédéral de la Statistique, les Canadiens ont acheté pour un total de $100,000,000 de valeurs en dehors du Canada, dont $65,000,000 aux Etats-Unis.

Dans la même année, le Canada a payé des échéances—du gouvernement et des corporations—pour une valeur de $75,000,000 dont $55,000,000 aux Etats-Unis. Ceci signifie qu'un capital de $175,000,000 est sorti du Dominion.

En 1932, les acheteurs du dehors ont acheté des valeurs canadiennes de toutes sortes pour $150,000,000 dont $123,000,000 par des citoyens des Etats-Unis.

En plus, des gens d'autres pays ont investi directement au Canada $2,-000,000, dont $1,600,000 provenant des Etats-Unis. Il est donc rentré un capital de $152,000,000, laissant une balance de $23,000,000 de capital sorti du pays.

Les touristes des pays étrangers ont dépensé au Canada $212,448,000 tandis que les touristes canadiens ont laissé à l'étranger $57,403,000. A eux seuls, les visiteurs américains ont abandonné au Canada $201,905,000.

Le Canada a reçu $24,000,000 en transactions d'assurances tandis qu'il en a sorti pour $17,000,000. Il a aussi exporté $3,250,000 pour les vues animées.

La liste complète des exportations visibles et invisibles, en comprenant les intérêts, etc., révèle que le Canada a reçu $928,927,000, soit $72,138,000 de plus que les paiements qu'ils a faits à l'étranger pour la même période.

Le français à la radio

Il y a quelques mois, la Commission fédérale de la Radiodiffusion inaugurait ses programmes à la radio. Au commencement, ces programmes étaient seulement en anglais, mais grâce à toutes nos associations nationales de l'Ouest, un mouvement de revendications énergiques se répandait en peu de temps par tout le pays, demandant des émissions bilingues. Nous eûmes le bonheur d'entendre peu après, des concerts français annoncés dans les deux langues officielles du pays. Aujourd'hui nous entendons, en moyenne, des concerts français, quatre ou cinq soirs chaque semaine. Certes, nous sommes tous reconnaissants à la Commission pour sa manière, peut-être un peu lente, de reconnaître le bilinguisme officiel dans ses programmes à la radio, mais d'autres groupes ne sont certainement pas du même avis que nous.

Le groupe orangiste, en particulier, a fait circuler des pétitions qui seront présentées à la Commission de la Radiodiffusion, lui demandant de restreindre ses programmes français à la province de Québec seulement. A ce sujet, le grand maître de la loge Armstrong, dans l'Ontario, disait tout récemment: "Nous n'avons pas besoin et nous ne devrions pas ETRE OBLIGES D'ECOUTER OU DE PAYER des programmes radiophoniques en français dans la province d'Ontario. De fait, nous ne devrions avoir aucun programme français dans aucune province de langue anglaise. Que la province de Québec ait des émissions françaises, je n'y ai aucune objection, mais que la Commission de la radio donne des émissions françaises dans des provinces anglaises, émissions payées par le public en général, c'est un gaspillage d'argent inutile." Ces paroles furent reproduites dans l'Evening Telegram de Toronto, du mercredi, 17 mai 1933.

Bien que les langues française et anglaise soient officielles au pays, nous avons dû combattre pour obtenir des émissions dans les deux langues. Maintenant, si nous voulons garder nos programmes français dans les provinces à majorité anglaise, il nous faudra encore combattre mais pas contre la Commission. Il nous faudra absolument montrer:

1. que nous apprécions ces concerts et que nous avons droit de les garder, et la seule manière pour nous de le faire est la suivante: 1. que toutes nos Associations nationales et organisations paroissiales envoient des lettres de félicitations et de remerciements à la Commission de la Radio, à Ottawa et aussi au poste du journal CJCA;

2. que chacune de nos familles canadiennes-françaises envoie au moins une lettre de remerciements et de félicitations à ces deux endroits.

C'est le seul moyen efficace d'endiguer le courant orangiste qui, sous toutes sortes de prétextes, veut nous faire enlever nos programmes français. Nous savons que nous pouvons compter sur nos bonnes familles canadiennes-françaises. L'histoire du pays est là pour prouver qu'elles n'ont jamais failli au devoir. Or, ce mouvement étant dans l'intérêt de tous, nous demandons à chacun de faire sa part. En êtes-vous?

L. B.

N.B.—Les gens de langue anglaise appuient le bilinguisme. La preuve est convaincante. Nous avons eu, dans le passé, des concerts français sous les auspices de l'Université de l'Alberta, du poste du Journal CJCA et de beaucoup de maisons d'affaires. Ces gens ne sont certainement pas opposés au bilinguisme, bien au contraire, ils nous aident. Nous leur devons des remerciements, pour l'appui si généreux qu'ils nous ont toujours donné.—L. B.

A NOS LECTEURS

Un accident survenu à la presse a retardé de quelque deux jours l'impression du journal. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de ce fâcheux contre-temps.

L'argent aura cours légal aux Etats-Unis

L'argent et l'or mis sur un pied d'égalité—Remboursement des hypothèques privées ou des obligations internationales

WASHINGTON.—Agissant avec célérité, la Chambre des Représentants a voté, la semaine dernière, que l'argent à cours légal devra servir désormais dans le règlement des obligations contractuelles du gouvernement américain et des citoyens privés.

L'adoption de ce bill, destiné par le gouvernement Roosevelt à donner à tout l'argent à cours légal la même valeur qu'avait l'or avant le jour où le gouvernement donna l'ordre de faire rentrer le précieux métal dans les coffres du Trésor national, approuve ce qui suit:

1. Le paiement de toutes les hypothèques individuelles et dettes privées de toute sorte, passées et futures, au moyen de n'importe quelle monnaie à cours légal.

2. Le règlement des obligations internationales, y compris les dettes de guerre en monnaie à cours légal des Etats-Unis, au lieu d'or.

3. Le paiement des dettes du gouvernement aux citoyens privés, y compris les obligations de la Liberté et autres, en monnaie ayant cours légal.

Un vote de 283 voix contre 57 envoya le bill au sénat où le comité des banques l'avait approuvé déjà. On s'attend à ce que les chefs démocrates de la Chambre Haute ne tardent pas à se prononcer en sa faveur, afin de permettre au Trésor d'effectuer prochainement de grosses opérations financières.

Des républicains critiquèrent cette mesure à la Chambre des Représentants, disant qu'elle équivalait à la répudiation de $100,000,000,000 de contrats administratifs et privés, et qu'elle aurait aussi pour effet de réduire la dette étrangère en permettant aux pays débiteurs de payer en monnaie à cours légal, au lieu de payer en or.

Lorsque vint le moment du vote, 28 républicains se rallièrent toutefois à 250 démocrates pour faire adopter cette mesure, et ils furent imités par cinq travaillistes-fermiers.

Une trêve générale à la partisannerie

Dans un discours prononcé vendredi matin, au premier congrès national de l'Association libérale du 20e siècle, l'ancien ministre du Canada à Washington réclame cette attitude de la part de nos gouvernements politiques

OTTAWA.—Dans un discours au premier congrès national de l'Association libérale du 20ème siècle, M. Vincent Massey, ancien ministre du Canada aux Etats-Unis, a réclamé "une trêve générale à la partisannerie". Je crois, a-t-il expliqué, que c'est le devoir de chaque parti ou groupement politique de s'occuper des plans positifs qu'il a légitimement formés pour notre salut, plutôt que de chercher à discréditer les desseins et les motifs des autres.

La formule pour obtenir une politique honnête, a-t-il continué, c'est de considérer toute organisation politique non comme une fin mais comme un moyen. De la sorte, on n'oublie pas la grande tâche à accomplir.

Dans son discours, M. Massey a affirmé qu'il est de plus en plus clair que le présent gouvernement est tout à fait dépourvu d'une politique définie. Il vogue au petit bonheur, dans l'espoir tragique qu'il finira par s'éloigner de la tempête; de temps à autre, le capitaine prie pour qu'un vent favorable écarte le navire des récifs, a dit M. Massey. Sauf l'effort nécessaire pour se tirer des difficultés d'une journée avant de se heurter à celles du lendemain, il n'y a nul signe de dessein, de prévoyance, d'idée définie en rapport avec la grande tâche que constitue le gouvernement d'un peuple de dix millions.

Attendre quelque lointain miracle de la conférence économique mondiale, c'est tout simplement livrer le Canada au hasard, a-t-il ajouté. La conférence n'aidera que ceux qui se seront aidés.

M. Massey s'est ensuite attaché à montrer qu'il faut, pour gouverner le pays présentement, deux plans: un plan d'urgence et un plan de longue haleine pour le rétablissement politique et économique du pays.

En terminant, M. Massey a exprimé l'opinion que le grand problème économique de l'heure résulte d'un fléchissement désastreux des prix, non de la surproduction, mais d'une diminution du pouvoir d'achat.

Les arrérages de taxes municipales et scolaires

A la demande d'un lecteur du nord, nous publions les renseignements suivants relatifs au paiement des arrérages de taxes municipales ou scolaires.

Venant au secours des débiteurs, en étendant le paiement des taxes arriérées, sur une période de six années, le gouvernement, à la dernière session, a fait voter un bill qui stipule que, lorsque un contribuable est arriéré de plus d'une année dans le paiement de ses taxes foncières à la municipalité ou à la commission scolaire, il pourra s'arranger de façon à payer ces arrérages au moyen de six remises annuelles.

Voici l'échelle de ces paiements: 1933, dix pour cent; 1934, dix pour cent; 1935, quinze pour cent; 1936, vingt pour cent; 1937, vingt pour cent; 1938, vingt-cinq pour cent.

IMPORTANT.—Le paiement de ces taxes arriérées doit se faire le ou avant le 15 décembre de chaque année. Les taxes courantes doivent aussi être payées à ou avant cette date.

A chaque paiement partiel de ces taxes arriérées, on accordera un escompte porté au crédit du contribuable.

Cet escompte pourra varier de neuf pour cent si les taxes consolidées sont pour une période de moins de trois ou de plus de un an et de 26 pour cent si ces mêmes taxes s'étendent sur une période de six années ou plus.

Il est bien entendu que si un contribuable ne paie pas ses taxes courantes ajoutées aux taxes payées par versements périodiques, il ne pourra profiter des privilèges concédés par cette loi.

Note: Ces renseignement ont déjà été publiés dans la "Survivance", numéro du 5 avril 1933.

Chronique de l'A.C.F.A.

Le 1er juin nous avons envoyé une lettre circulaire à tous nos cercles. Nous espérons et souhaitons que cette lettre sera lue à une assemblée générale des membres des cercles avant le congrès. Les principaux sujets qui seront discutés au congrès, sont mentionnés dans cette circulaire et chacun de nos membres a le droit d'en connaître la teneur.

* * *

Le congrès réussira en autant que chacun de nos membres s'en occupera. Seuls, les membres peuvent accomplir le travail d'orientation de l'A.C.F.A. Le comité fait son travail préparatoire au congrès, mais les délégués le complètent. Or, pour que les délégués savent comment travailler, il est tout naturel qu'ils aient l'avantage de se familiariser avec les problèmes qui seront discutés. De là, la lettre circulaire.

Commençons dès maintenant à inviter nos parents et amis à assister à ce congrès. Nous pouvons promettre que tous seront intéressés. Nous avons des problèmes d'importance capitale à discuter qui intéressent tous les Canadiens français de la province. Ce congrès est organisé dans leur intérêt et non pas dans l'intérêt d'un tel ou d'une telle. C'est le congrès des Canadiens français de la province.

Voulons-nous l'avancement des nôtres dans la province? Alors, ralliions-nous! Il est bien malheureux que plusieurs des nôtres s'abritent derrière l'excuse de la crise pour ne pas aider l'Association. Est-ce que ceux qui travaillent contre nos propres intérêts profitent de l'excuse de la crise pour ralentir leur travail? Est-ce qu'ils abandonnent la partie parce que, de tous côtés, on dit que les temps sont durs? Au contraire, ils redoublent leurs efforts et chacun sait que leurs cotisations ne sont pas de cinquante sous ou d'un dollar par année, mais de plusieurs dollars par mois. Signalons aussi la foule de revues qu'ils soutiennent.

Etudions un peu ce que nous accomplissons pour notre défense: Nous avons une Association, mais nous ne voulons pas en faire partie parce que M. Untel ou Mme Unetelle, qui n'a pas l'heur de nous plaire, est cependant prêt à sacrifier de son temps et de son argent pour l'aider. Si cette personne se retirait serions-nous prêt à la remplacer? Ces excuses nous sont données par des gens qui sont censés être intelligents. On met la question de un ou dix ou cent individus en avant de toute une cause et ensuite on va proclamer partout qu'on est patriote! Quelle manière de le témoigner!

Que faisons-nous encore? Nous avons un journal catholique et français. On le reçoit, mais l'abonnement est, dans bien des cas, arriéré. On ne se donne seulement pas la peine de penser que probablement des centaines font comme nous et que les arrérages se chiffrent par les milliers de dollars. On critique ce journal sans penser que si on payait son abonnement, la direction pourrait améliorer ce journal avec l'argent des arrérages. Que faisons-nous encore? Lorsqu'un congrès est annoncé, on commence à dire que ça coûte trop cher pour s'y rendre. Après le congrès, on critique parce que telle ou telle chose fut acceptée ou n'a pas été faite. Chose curieuse, toutes sortes de suggestions nous arrivent après 2 semaines ou un mois après que le congrès est fini. On dirait que les personnes qui auraient de bonnes suggestions essaient de les cacher scrupuleusement pour donner l'avantage aux délégués de les deviner. Ces personnes rendraient pourtant un grand service à l'Association en venant donner leurs suggestions au congrès ou même avant, afin d'aider à l'orientation d'une Association qui est encore jeune. Nous espérons que cette année, en dépit de la crise, en dépit des critiques, que le congrès de l'A.C.F.A. fera du bien.

* * *

Certaines choses s'imposent et nous savons qu'un grand nombre de patriotes sauront les envisager et supporteront leur Association. Demandons-nous, si dans le passé, nous avons toujours été loyaux à notre Association qui travaille dans nos intérêts. Demandons-nous si les sacrifices consentis ont bénéficié à d'autres qu'à notre race. Demandons-nous si une Association aussi jeune que la nôtre aurait pu faire mieux, si tout le monde lui avait donné un support loyal.

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Ce qui demeure

De tout ce qui, sur terre, fait un jour ou l'autre l'objet de nos affections, quoi donc demeure?

Ces vêtements dont on est si vaniteux, ces parures, ces meubles, ces gentils bibelots qui sont nôtres: tout cela s'use, se démode, se détériore.

Les animaux domestiques vieillissent et meurent. On s'en détache, après les avoir aimés, puis on les remplace par d'autres qui auront le même sort.

Ces compagnons inséparables de naguère, ces amis d'autrefois dont l'absence d'un jour nous faisait mal, ont passé dans notre vie. Ils nous étaient chers pourtant. Un jour, ils s'en sont allés, menés par les circonstances. Leur départ nous a causé des regrets; mais, les mois, les ans sont venus, et d'autres amis, d'autres relations nous ont consolés des premiers.

Des fiancés fervents s'étaient, au matin de leur mariage, jurés un amour inviolable, éternel;—ils étaient sincères—mais la faucheuse macabre a tranché le fil de l'une de ces deux existences si étroitement unies. Le coeur navré, l'autre a cru en mourir de douleur. Cependant, le temps petit à petit a pansé cette blessure du coeur. Un autre amour, sincère aussi celui-là, a fleuri sur les cendres refroidies. C'est ainsi que se comblent les vides.

N'y a-t-il donc rien de stable ici-bas?

Au printemps, à l'été succède l'automne, puis l'hiver.

Les jours radieux sont suivis d'orages, de pluies moroses, de tempêtes.

Les fleurs, à peine épanouies se flétrissent.

La jeunesse est fugitive, la beauté n'est qu'un rayon, la vieillesse même est trop brève, est-il dit.

Oui, tout périt en ce monde. Une seule chose demeure, le bien.

Le champ du bien est vaste. Les sillons y sont nombreux. Chacun doit ensemencer le sien, sans nuire au voisin, mais en l'aidant, s'il en a l'opportunité.

Le sillon qui est nôtre est celui de notre état de vie. C'est là qu'il faut jeter tous les bons grains de la vertu, du devoir, de la charité envers nos semblables.

L'homme se doit à son champ; l'ouvrier, à son usine; l'homme de loi, à ses actes ou au prétoire; le journaliste, à sa plume; le prêtre, à l'autel; l'enfant, à l'école; la mère, aux berceaux; le père, à son foyer. Tous et chacun, s'ils veulent amasser les trésors qui seuls demeurent, ont devant eux un vaste champ d'action respectif.

Avec du jugement, du tact, de l'énergie, c'est facile d'être heureux et de contribuer au bonheur des autres.

Un mot bienveillant, un conseil discret, un geste généreux, c'est peu de chose en somme; mais, c'est le bon grain qui germe à son heure.

Hélas! par une malheureuse antithèse, à côté du bien l'ombre du mal s'affirme.

La médisance, la calomnie, voilà des plumes légères que le vent disperse avec rapidité dans tous les coins d'une paroisse, d'une ville, d'une province, d'un pays.

Le mauvais exemple, c'est le tableau vivant qui fascine et entraîne.

Que dire des distractions douteuses ou malhonnêtes, qui ont une répercussion lamentable dans les moeurs?

Lorsqu'on voudra essayer de réparer, de rendre leur blancheur aux réputations ternies, de substituer aux plaisirs néfastes des amusements sains, de faire briller le charme de la vertu aux yeux des âmes perverties, pourra-t-on jamais y parvenir?

Il n'avait que trop raison l'infâme Voltaire: "Mentez, mentez. . ." disait-il. Le mensonge c'est le mal sous toutes ses formes, Il en reste toujours quelque chose.

Vers le mal la pente est rapide, le chemin large, la descente vertigineuse.

Marthe Lemaire-Duguay.

Jean et Violette

Jean et Violette—l'Adam et l'Eve d'il y a quinze jours—humanité en raccourci, m'ont prouvé une fois de plus ce que tous vous savez comme moi: à savoir que la femme mène l'homme, alors qu'elle semble en être menée. Ainsi nos Poucets et Poucettes obéissent-ils, dès leur quatre ans, aux lois immuables et mystérieuses qui régissent les hommes et les femmes.

De mon observatoire, dans le grand verger dont vous vous souvenez, j'ai assisté à trois scènes qui ébauchaient en petit ce que les uns ou les autres, chaque jour, répètent en grand. J'ai d'abord trouvé le dit Jean et la dite Violette échangeant mutuellement les protestations d'une très vive amitié; celles que l'on se fait, les croyant durables, et que l'on oublie dès le lendemain. si la vie brutale ou un train rapide, comme ce fut le cas, en laissant l'un, emporte l'autre. Donc, Jean et Violette, sans se soucier des spectateurs, pieds écartés, têtes rapprochées, petit triangle délicieux, s'embrassaient à qui mieux mieux. Le ciel était d'azur, leur amitié aussi; les cheveux bruns de l'un, les boucles blondes de l'autre se mêlaient, s'enchevêtraient; et ces baisers d'enfants candides étaient pour tous une émotion et une douceur. Enfin, bras dessus, bras dessous, comme au soir de la pomme, ils s'en allèrent jouer et courir. . .

Le second tableau est d'ordre plus sérieux: Violette est redevenue Eve, et Adam, déconcerté, se heurte au minois fermé de la sybille en miniature. L'éternel problème féminin que l'homme ne s'explique pas et qu'il résout en acquiesçant! Violette est juchée sur un escabeau; grave, attentive, un oeil en coin sur Jean, alors que des deux yeux elle semble fixer ses roses menottes, elle tient un chiffon où, tant bien que mal, et plutôt mal, elle pousse au hasard une aiguille: "Je sais quelque chose, et toi, tu ne sais rien", semble-t-elle dire, consciente de dominer l'autre, de le tenir à sa merci, de la double hauteur de son escabeau et de sa compétence. Et l'amoureux dédaigné se fait humble, pressant, persuasif: "Ma violette, ma Violette chérie, viens jouer; vois, j'ai apporté tous mes jouets, lesquels veux-tu?" Mais Violette a son caprice et jouit de son triomphe; d'un suprême dédain, d'un ton sec, tranchant, péremptoire, le petit bout de femme ne répond qu'un mot au pauvre éperdu qui courbe la tête: "Non, je couds!"

Enfin, le troisième épisode est la scène classique de la brouille. Jean et Violette s'amusent, se poursuivent, puis soudain se dressent l'un devant l'autre. Jean lève le poing, geste naturel à l'homme; mais la fine Violette esquive le coup, geste naturel de la femme; et ses quatre ans sonnés lui donnant une supériorité que double la colère, elle "assied" littéralement Jean par terre. . . Il faut les réconcilier.

N'est-ce pas que Jean et Violette jouent leur rôle au naturel? Et n'est-ce pas aussi qu'ils nous prouvent ce qu'il y a de plus immuable dans l'être humain: l'amour avec ses caprices, sa lutte pour la domination, ses effusions et ses oublis?

JEANNIE.

———oOo———

Où est le second?

Pour ne pas faire de jalousie entre Lisette et Jeannette, on leur donne toujours à chacune la même chose; tous les objets à leur usage vont par deux: deux ballons, deux poupées, deux pupitres, etc. Un matin leur père entre dans leur chambre, portant dans ses bras un tout petit poupon.

—Mes chéris, dit-il, voilà un petit frère que le bon Dieu vous a envoyé.

—Où est le second? s'écrient en choeur Lisette et Jeannette.

Coin des . . . Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Les avant-gardistes de Falher sont heureux d'annoncer que la fête de leur patron "Dollard" n'est pas passée inaperçue. Les cercles St-Jean-Baptiste et Guy de Fontgalland organisèrent pour le 25 une séance récréative qui eut un plein succès.

Tenue sous la présidence de S. Exs. Mgr Joseph Guy, O.M.I., cette soirée était rehaussée par la présence des RR. PP. S. Lajoie, curé, P. Demers, H. Giroux, O.M.I., de MM. les abbés L. Roy, A. Mallet, et S. Charest; de M. J. H. Tremblay, agronome bilingue et représentant de l'Exécutif d'Edmonton; de M. A. Giroux, député de Grouard. Le personnel enseignant de McLennan, les Rév. Soeurs de la Providence accompagnaient leurs élèves; les religieuses de Donnelly étaient aussi présentes avec leurs élèves du cours supérieur. La salle paroissiale était remplie à sa pleine capacité de parents et d'amis de la jeunesse venus de toutes les paroisses environnantes pour nous aider à célébrer dignement le "Sauveur de Ville-Marie".

Le duo de piano de Mlles Rita Gamache et Marcelle Bugeaud salue l'arrivée de Son Excellence et du clergé.

M. Henri Phalempin, du cercle St-Jean-Baptiste, souhaite la bienvenue à Son Excellence et à tout l'auditoire.

Tous les membres du cercle entonnent notre belle chanson d'autrefois: "C'est un oiseau qui vient de France".

M. A. Poirier, président du cercle local de l'A.C.F.A., exprime les sentiments de tous les paroissiens en ce soir de fête nationale.

Les garçons du cercle Guy de Fontgalland révèlent leur projet d'avenir dans une intéressante saynète: "Petits-grands hommes".

Un dialogue très instructif sur "Dollard" est donné par MM. G. Bugeaud, R. Rey, J. Laflamme et L. Verstraete. Le choeur patriotique "Reviens Dollard" termine cette causerie.

Mlles Dorine Hamel et Gabrielle Gagnon montrent leur talent de musiciennes dans un duo de piano.

La composition "Madeleine de Verchères" est lui par Mlle Denise Verstraete.

"Les inconvénients de la coquetterie", drame en deux actes, dramatisé par les demoiselles du cercle St-Jean-Baptiste, démontre bien les dangers qui attendent les enfants infidèles aux bons conseils de leurs parents.

Nos petits de la deuxième année se font charmants dans la symphonie qu'ils exécutent sous la direction de Mlle Dorine Hamel.

Mlle Fernande Morin donne lecture de sa composition sur "Lévis".

L'auditoire assiste ensuite à une leçon pratique sur "Les arbres", présentée par neuf élèves du cercle Guy de Fontgalland.

MM. Rolland Hardy et Edgar Hamel égayent l'assistance par un duo de clarinette et piano.

"Bucéphale" trio de piano est joué par Mlles Rita Gamache, Anita Lavoie et Marcelle Bugeaud.

Mlle Victorine Hachez relate "Le massacre de Lachine".

Le récit historique de la "Tragédie acadienne" est donné par Mlle M. Bugeaud.

Une intéressante comédie "Les tracasseries d'une servante" est mise en scène par Mlle Evangéline Charest, Fernande Boris et Yvette Viens.

Le chant "Gloire à Dollard" et le tableau des "Seize braves du Long-Sault" a été gentiment préparés par les petits du cercle Guy de Fontgalland.

M. Jean-Paul Bugeaud remercie l'auditoire au nom de tous les avant-gardistes et demande à Son Excellence d'adresser la parole.

Monseigneur ne peut taire la fierté, la joie et le bonheur goûtés au cours de cette séance. Il engage les parents à continuer l'oeuvre si bien commencée à l'école et émet le voeu que tous les Canadiens soient fidèles "Jusqu'au bout". Son Excellence souligne aussi la nécessité qui existe pour tous Canadiens français de s'affirmer pour la défense de nos droits les plus sacrés afin de continuer l'oeuvre de nos devanciers.

Nous avons ensuite le plaisir d'entendre M. Tremblay, notre agronome bilingue, nous exhorter à nous grouper afin de devenir une force; il nous engage à supporter notre clergé et toutes nos Associations. Il faut lutter, le doute n'existe plus, luttons donc et pour être victorieux, unissons-nous.

Sur la demande de M. le président du cercle local, le chant "O Canada" clôture notre journée.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Fête de Dollard

C'est avec joie que nous avons salué le 24 mai, fête de Dollard, le patron des avant-gardistes. Oui, nous voulions fêter dignement notre héros national. Aussi, depuis quelques semaines, les cercles ont été en grande activité à cet effet.

Cette journée patriotique débuta par une grand'messe recommandée par les avant-gardistes. C'est donc au pied de l'autel, que tous unis dans la prière, nous demandions à Dieu de bénir notre patrie et nous donner force, courage et constance pour rester malgré tout "catholiques et Canadiens français toujours."

Au programme de la journée, préparé par l'Exécutif général de l'Avant-Garde, il y avait un dîner champêtre. Alors, à l'heure convenue, les avant-gardistes se rendirent processionnellement au bosquet du couvent en portant en triomphe le portrait de Dollard. Dollard—(M. P. E. Maisonneuve, notre président général)—et ses seize compagnons d'armes battaient la marche. Arrivés au terme de la procession, le drapeau national fut arboré et le chant patriotique "Jusqu'au bout" fut chanté avec enthousiasme. Puis, le Benedicite récité, chacun prit place pour déguster tartines, gâteaux, fruits, etc.

Dans l'après-midi, les avant-gardistes se rendirent sur le terrain de l'école pour leur jeux. Les garçons donnèrent une partie de balle-au-camp. L'équipe Dollard remporta la victoire sur l'équipe Montcalm avec un résultat de 9-7. Les filles dans leur joute de balle-molle se disputèrent chaudement la palme: les camps Madeleine de Verchères et Jeanne Mance eurent chacun 11 points à leur crédit. Il y eut aussi des courses et autres jeux de sorte que l'entrain et la gaieté régnèrent tout l'après-midi.

Nous tenons à remercier cordialement M. le curé, M. G. Dandurand, M. A. H. Robert, et M. C. Jamault, qui ont bien voulu nous honorer de leur présence et s'intéresser activement à nos jeux.

A 7 h. 30, il y eut à l'église paroissiale, bénédiction solennelle du très Saint-Sacrement. Les avant-gardistes firent les frais du chant. Ensuite, parents et amis se dirigèrent vers la salle paroissiale où eut lieu la séance patriotique en l'honneur de Dollard. Nous eûmes le bonheur d'avoir au milieu de nous M. le curé, notre dévoué aumônier, M. E. Cimon, président du cercle local de l'A.C.F.A., M. J. H. Tremblay, agronome, délégué de l'exécutif général de l'A.C.F.A. d'Edmonton, le R. P. Giroux, O.M.I., de Falher, la Rév. Soeur Supérieure et six autres religieuses du couvent de Falher. Nombreux aussi furent les parents et amis qui vinrent encourager par leur présence nos efforts de jeunes patriotes:

Voici le programme de la soirée dramatique:

1. Ouverture: Duo de piano: Mlles M. et B. Dandurand; 2. Chant: Allons, enfants de l'Avant-Garde"; 3. "Restons ce que nous sommes", premier acte; 4. Chant: "Au bon vieux temps"; 5. "Restons ce que nous sommes", deuxième acte; 6. Chant: "La patrie"; 7. "Restons ce que nous sommes", troisième acte; 8. Morceau de piano, Mlle M. Dandurand; 9. "Gloire à Dollard", premier acte, le départ"; 10. Saynète: "Un concours d'histoire"; 11. Chant: "Jusqu'au bout"; 12. "Gloire à Dollard", deuxième acte, "les alliés. . . le combat"; 13. Chant, "Reviens Dollard"; 14. "Apothéose et appel aux braves".

M. E. Cimon, M. J. H. Tremblay et M. le curé, après avoir félicité les avant-gardistes de leur belle séance, les encouragèrent à marcher sur les traces de Dollard et à aller "Jusqu'au bout" dans le chemin du savoir. Notre hymne national clôtura la séance.

Sincères remerciements à tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, ont aidé au succès de cette belle fête de Dollard.

Marguerite Forcier, secrétaire générale.

ST-VINCENT

CERCLE CHAMPLAIN

Notre réunion du 26 mai fut présidée par Mlle Germaine Piquette. Elle remplit très bien son rôle; nos encouragements. La réunion commença par la chanson "Madeleine de Verchères". Invitée à prendre la parole, Mlle la secrétaire nous donne la lecture des minutes de la semaine dernière.

Mlle Alice Mercier proposa que notre prochain travail soit sur Christophe Colomb, découvreur de l'Amérique. Mlle Eva St-Arnauld seconda la proposition.

Mlle la secrétaire propose que chacun à son tour fasse le compte-rendu de l'assemblée pour s'habituer, elle fut secondée par Mlle Cécile St-Arnauld.

Sur la proposition de Mlle Gracia Tardif et de M. Joscelyn St-Arnauld, la prochaine réunion sera présidée par Mlle Juliette Brousseau.

Mlle G. Mahé nous donne la lecture de sa composition sur Madeleine de Verchères.

Invité à prendre la parole, M. le curé nous parle de nos compatriotes qui se sont distingués dans les arts. Beaucoup croient que les Canadiens ne sont bons qu'à cultiver la terre, mais grâce aux nombreuses citations que fit M. le curé on peut être fier de posséder plusieurs hommes qui se sont des plus distingués: les frères Casavant, par exemple, qui ont installé des orgues même en France.

L'heure étant avancée, O Canada vint clore la réunion.

Le 25 juin les avant-gardistes de St-Vincent fêtent la St-Jean-Baptiste par une magnifique soirée, qu'on se le dise. Ceux qui ont assisté à notre soirée du 19 mars ne l'ont pas regretté et ceux qui assisteront à celle du 25 juin ne le regretteront pas.

Vous êtes tous cordialement invités, venez voir comment les avant-gardistes font les choses; encore une fois vous ne le regretterez pas. Deux numéros du 19 mars "Les Quêteux", et "Querelle des vieux" sont répétés. Venez voir, cela en vaut la peine. Dans le prochaine numéro j'en donnerai le programme.

La secrétaire.

BONNYVILLE

CERCLE MARTYRS CANADIENS

Notre assemblée du 26 mai fut des plus intéressantes. Les membres du Cercle Dollard des Ormeaux vinrent prendre part à un combat de grammaire française. Avant de commencer nous avons récité la prière coutumière avec l'invocation à nos saints patrons. Les deux capitaines étaient Mlle Emilienne Binette, et M. Théodore Fraser. Ce fut assez bien réussi pour notre premier coup d'essai et nous espérons que la prochaine fois nous ferons beaucoup mieux. La bataille fut remportée par le camp de M. Théodore Fraser, bien que la différence fut légère. Les points étaient de 12 à 13.

Nous eûmes aussi l'heureuse surprise de voir le secrétaire-général de l'A.C.F.A., M. Belhumeur, au milieu de nous cette même après-midi. Il y avait longtemps que nous souhaitions une de ses visites. Il nous intéressa vivement et nous expliqua de façon très claire le but de l'Avant-Garde et les devoirs de ses membres. Vraiment, bien qu'étant déjà fort intéressés pour tout ce qui concerne les Canadiens, nous ne pourrons jamais oublier les bons conseils que nous donna M. Belhumeur et l'enthousiasme qu'il inspira à tout ce petit groupe enfantin de Bonnyville. Le R. P. Boucher, de la paroisse St-Joachim, et M. l'abbé J. A. Lapointe, de Bonnyville, nous firent aussi mieux comprendre nos devoirs envers notre religion et notre belle langue. Tous les membres de l'Avant-Garde de Bonnyville remercient sincèrement ces dévoués patriotes.

CERCLE SAINTE-THERESE

Nous avons commencé notre assemblée de la semaine par la prière. Puis les minutes ont été lues et acceptées.

Les petites histoires sur un des miracles de Notre-Seigneur étaient bien intéressantes vu leur variété. Nous avons choisi l'histoire de Mlle Annette LaRivière comme étant la meilleure.

Le beau chant à sainte Thérèse a terminé notre belle petite après-midi.

La secrétaire générale.

CERCLE BELLARMIN DE L'A.C.J.C.

A cause de circonstances imprévues, les cours d'Economie politique du R. P. Bouvier seront remis à l'automne.

L'été arrive: bientôt, non pas toutes, mais plusieurs activités acéjistes seront interrompues pour le repos bienfaisant des vacances. Nous espérons pouvoir trouver la même coopération qu'auparavant chez nos aînés lorsque les oeuvres de la bibliothèque paroissiale, par exemple, recommenceront.

Le secrétaire.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

TROISIEME EPOQUE

LA MATURITÉ (1663 à 1713)

(1ère per.) Réveil et croissance; Laval, Tracy, Talon; (2ème per.) Epanouissement; Frontenac et d'Iberville; (3ème per.) Apogée; traité de Ryswick.

(suite)

50.—Résumez les principaux événements de la première administration de Frontenac, 1672-1682.

Frontenac ne veut pas de partage dans l'autorité et la chicane devient générale—avec l'intendant, avec les conseillers, qui sont bannis de Québec ou emprisonnés par Frontenac.

i) Il fait arrêter le fils de l'intendant, laisse les coureurs et les Seigneurs trafiquer des liqueurs avec les sauvages et porter des fourrures en Nouvelle-Angleterre.

Enfin, comme toutes les remontrances de la cour sont inutiles Frontenac est rappelé en 1682.

Résultats.

Souple et soumis en apparence envers la Cour, le comte de Frontenac se montre avec ses inférieurs autoritaire, despote, injuste; à l'égard du clergé, les Récollets exceptés, il ne garde ni le respect ni la modération.

Il sut en imposer aux Iroquois et maintenir la paix avec eux, en attendant de pouvoir les dompter par la force. (Lejeune).

L'idée qui nous est restée après l'étude de toutes les querelles de cette époque, c'est que la cupidité de tous ces fonctionnaires mal payés fut la cause du mal. Le temps était venu où l'intérêt bien compris des Canadiens ne devait plus être confié à des profiteurs décavés, qui ne consentaient à venir au Canada que pour s'y enrichir, per fas et nefas.

51.—Quel fut le rôle de Frontenac dans nos relations avec les différentes tribus indiennes?

Il fut extrêmement heureux de bout en bout, dans les circonstances. Il semblerait que toutes ces saillies de caractère, qui rendaient Frontenac si difficile à supporter par ses propres compatriotes, étaient autant de qualités de premier plan aux yeux des sauvages. Dans tous les cas, c'est Frontenac, qui acheva de dompter les Iroquois et jeta les bases de la grande paix de 1701.

a) Les Iroquois—Frontenac n'a pas eu le premier l'idée de bâtir le fort Cataracoui; mais de suite il en comprit si bien l'importance, qu'il trouva l'énergie nécessaire pour exécuter ce projet en dépit de tous les obstacles. Il vint un jour à Cataracoui rencontrer les délégués des cinq cantons, qui menaçaient de tout mettre à feu et à sang. Dans une seule entrevue, il sut si bien les gagner, qu'ils s'en retournèrent complètement pacifiés.

"The Iroquois went home delighted, dit Parkman."

b) D'autre part, qui pourra compter les alliances nouvelles et solides, qu'il réussit à contracter avec les tribus les plus lointaines, attirées à Montréal ou à Québec par nos explorateurs.

c) Dès qu'il s'éloigne, tout se gâte.

En 1684, sous le débile M. de la Barre, la guerre reprit avec les Iroquois et aboutit à une paix honteuse pour la France. Denonville, qui devait tout réparer, a l'étrange idée d'inviter les chefs Iroquois à un festin à Cataracoui et de s'en emparer par trahison, pour les envoyer sur les galères du roi. Les Iroquois exaspérés jurent de se venger. En vain Denonville ravage-t-il les villages déserts des Tsonontouans, en vain leur fait-il signer une paix forcée; la guerre d'embuscade recommence et aboutit, le 5 août 1689, au massacre de Lachine.

d) Frontenac revient, la situation s'améliore.

Il revient trop tard hélas! pour empêcher les Français épouvantés de faire sauter le fort Cataracoui; mais il a bientôt fait de faire revenir les galériens iroquois et d'apaiser l'orage. Ses troupes sont pendant quelque temps engagées avec les Américains et les Iroquois peuvent s'en donner un moment à coeur joie.

En 1691, ils apparaissent à la Pointe aux Trembles, à Laprairie, brûlent des fermes, font des prisonniers, mais se font écraser à Repentigny.

En 1692, les Iroquois ravagent encore l'île Jésus, Boucherville et Verchères, où s'illustre notre vaillante petite Madeleine.

Enfin Frontenac parvient à se dégager des Américains.

En 1695, il relève le fort Cataracoui. L'année suivante, à la tête de 2,000 hommes, il administre une si magistrale fessée à nos antiques ennemis, qu'ils ne peuvent plus se relever.

52.—Que faut-il entendre par les "Coureurs des bois"?

Ce sont des Français: gentilshommes, officiers, soldats, fils de colons ou simples engagés, qui abandonnaient volontiers la vie des villes ou des campagnes pour suivre les sauvages dans la forêt et se livrer comme eux à la chasse des animaux à fourrures. Ils s'appelaient aussi "voyageurs des pays d'en haut" parce qu'ils remontaient le fleuve jusqu'aux grands lacs et les autres rivières jusqu'à leurs sources pour atteindre le castor tant convoité.

Dans cette vie d'aventures, non seulement nos jeunes gens étaient exposés à perdre leurs moeurs et leurs pratiques religieuses; mais ils se dégoûtaient de la vie rurale et contribuaient par mille excès à retarder la conversion des sauvages.

Pour enrayer ce mouvement si nuisible à la colonie, les autorités multiplièrent les défenses et les châtiments. Amendes, confiscation des pelleteries, prison, galères, peine du fouet et même peine de mort; rien ne put pour un temps arrêter ce fatal exode vers les bois.

En 1680, sur une population totale d'une dizaine de mille âmes, il y avait au témoignage de l'intendant Duchesneau au moins 800 coureurs des bois.

De 1668 à 1690, le vent était à la traite des pelleteries. Tout le monde s'y livrait directement ou indirectement: gouverneurs, intendants, seigneurs et marchands.

Les plus avisés faisaient fortune, mais la plupart y ruinaient leur santé et leur avenir.

En 1676, 300 gueux ou mendiants sont contraints par ordonnance du Conseil Souverain de retourner sur leurs concessions. Ce fol engoûment pour la vie sauvage fut certainement le grand fléau de l'époque.

Cependant, c'est dans cette classe de coureurs des bois, que la colonie a recruté:

a) Ses plus célèbres interprètes: Etienne Brûlé, Nicolas Marsolais, Jean Nicolet, Nicolas Perrot, etc. . . personnages, qui ont rendu à la colonie d'inappréciables services.

b) Ses plus intrépides soldats, qu'aucun danger n'effrayait et qu'aucune difficulté ne rebutait.

c) Les compagnons et les guides de nos grands explorateurs. Si Marquette, Joliet, Cavelier de la Salle, Médard Chouart des Groseillers, Pierre Esprit Radisson, Daniel Greysolon Du Luth n'ont pas tous été des coureurs des bois authentiques, il n'en est pas moins vrai, que sans l'aide des coureurs des bois, ils auraient été incapables de mener à bonne fin leurs découvertes. Nos missionnaires ont souvent trouvé dans cette classe redoutée de précieux auxiliaires.

Il est à remarquer que les coureurs des bois ne sont devenus vraiment utiles à la colonie que le jour où la poursuite des fourrures a cessé d'être le but principal de leur vie.

53.—Que savez-vous de Cavelier de La Salle?

Il conviendrait sans doute d'étudier en détail la carrière de tous nos grands explorateurs, qui par leurs découvertes ont si largement contribué à étendre notre commerce, nos alliances et même nos frontières. Ils nous ont tous donné de fières leçons d'audace, d'endurance, de savoir-faire et de patriotisme.

Consacrons au moins une page au plus remarquable d'entre eux, à l'ami de coeur de Frontenac, à Robert Cavelier de La Salle.

Il naquit à Rouen en 1643, passa quelques années dans la société de Jésus et vint se fixer en 1667, sur l'île de Montréal. Les Sulpiciens lui concédèrent une seigneurie, à l'endroit même, où se trouve aujourd'hui la ville La Salle.

Il n'avait d'abord d'autre ambition que de faire de la colonisation; mais pendant l'hiver 1668, deux Tsonnontouins hivernèrent à son manoir(?) et lui parlèrent d'une grande rivière de leur pays, qui se dirigeait droit vers l'Ouest. La Salle crut que c'était enfin la route tant cherchée pour atteindre la Chine. Il résolut alors de consacrer toutes ses énergies à la découvrir.

a) Son premier voyage en 1669 (6 juillet). Sa flottille, composée de 4 canots et de 14 engagés se divisa à l'extrémité occidentale du lac Ontario. Epuisé par la fièvre, découragé par ses guides, qui refusaient d'aller plus loin La Salle ne put descendre l'Ohio, plus loin que les grandes Chutes.

A-t-il fait un second voyage en 1670-71? C'est fort douteux.

En 1672, il accepta avec empressement la tâche de fonder le fort Cataracoui. Il se rapprochait ainsi du terme de ses désirs. Il n'avait pas abandonné son premier projet de descendre l'Ohio jusqu'à la mer de l'Ouest; mais il avait compris que la distance à parcourir était trop considérable pour être franchie d'un seul coup et qu'il valait mieux poser des jalons et procéder étape par étape.

Le fort fut fondé en 1673 et La Salle en devint le seigneur.

En 1678, en compagnie de son fidèle ami, Henri de Tonty, il bâtissait le fort de Conti, à une quinzaine de lieues en amont des chutes Niagara.

b) Deuxième voyage. Après avoir construit le "Griffon" barque de 60 tonneaux, il traverse le lac Erié, le "détroit", le lac Huron et atteint Michilimakinac. En décembre 1679, il arrive au fond du lac Michigan, remonte la rivière St-Joseph, tombe dans la rivière Kankakee et descend la rivière des Illinois. Forcé de faire volte-face, il fonde le fort Crève-Coeur, (aujourd'hui Péoria).

c) Troisième voyage. En novembre 1681, il va relever le fort Crève-Coeur et s'élance vers le Mississipi, qu'il descend jusqu'à son embouchure. Il prend possession du pays, le 9 avril 1682.

d) Quatrième voyage. De La Rochelle aux bouches du Mississipi, par mer (14 juillet 1684). Il s'est chargé de fonder la Louisiane, mais ne peut trouver l'entrée du fleuve. Après mille déceptions il meurt à 44 ans, assassiné par deux de ses hommes. (A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, vent le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. V. — EDMONTON, ALBERTA, LE 7 JUIN 1933

Un facteur de salut

D'éminents écrivains et de puissants orateurs ont, tour à tour, écrit et proclamé que la destinée de la race canadienne-française et le rôle qu'elle est appelée à remplir en ce pays sont intimement liés au maintien, à la survivance, dans la majorité de nos familles, de la noble profession d'agriculteurs.

L'a-t-on assez décriée, méprisée, dans le passé, cette profession! Aujourd'hui, les populations affamées des villes jettent un regard d'envie sur le sort du cultivateur, qui, s'il n'est pas riche, peut, au moins, se nourrir, se chauffer et même se vêtir.

* * *

Une telle situation est relativement favorable. Trop nombreux peut-être sont ceux qui s'en trouvent satisfaits.

Il faut viser plus haut; il faut aspirer à se créer une place plus enviable et s'assurer un avenir conforme à ses légitimes ambitions.

On a souvent fait aux Canadiens français le reproche d'être routiniers, de ne pas cultiver chez eux le sens de l'initiative.

Les fils imitent généralement les exemples de leurs parents. Ceux-ci devraient donc s'efforcer d'améliorer les conditions de leur si noble profession d'agriculteurs. En ce faisant, ils intéresseraient davantage leurs enfants, les grouperaient autour d'eux plus facilement, les garderaient enfin à la terre qu'ils ne devraient jamais quitter pour venir grossir les rangs des malheureux déclassés qui pullulent dans les rues des grandes villes.

Si nos fermiers veulent garder leurs enfants à la campagne, il faut trouver à ceux-ci les moyens de gagner leur vie. C'est un problème difficile à résoudre, lisons-nous quelque part, car le domaine agricole est limité et la terre n'occupe les travailleurs que pendant certaines saisons qui sont relativement courtes. Pendant le reste de l'année, il est actuellement impossible de trouver un travail rémunérateur, en raison des rigueurs d'un hiver qui réduisent nos fermiers à un chômage forcé. Ce dernier fait presque toujours une large brèche dans les économies péniblement prélevées sur un rendement plus ou moins favorable de la terre.

Il faut aussi tenir compte de l'avilissement des prix des denrées agricoles. Il n'y a plus équation entre le travail du fermier et les produits agricoles retirés de ce même travail. Nous voici donc en présence de deux causes défavorables: le chômage pendant les longs mois d'automne et d'hiver, prix trop bas pour les produits de la ferme.

Pour parer à une situation si désavantageuse, des économistes, que préoccupe la solution du grave problème agricole, ont suggéré de transformer sur la ferme un certain nombre de produits bruts, ou encore de fabriquer à domicile certains articles que nous importons et qui font l'objet d'une demande importante et constante.

* * *

Il faut implanter dans nos compagnes la petite industrie, qui peut devenir un puissant facteur de salut pour la classe agricole.

Grâce à la petite industrie, le fermier pourra faire échec à la grande industrie dont les excès ont assurément contribué à nous plonger dans la crise où nous nous débattons presqu'en vain depuis près de quatre ans. C'est la petite industrie qui arrachera les fermiers des griffes "du capitalisme urbain qui lui fournit ses machines et ses engrais", écrivait récemment M. Albert Rioux, président de l'U.C.C.; "qui transporte les produits du fermier, les transforme dans ses usines et en organise la vente, qui lui extorque ses capitaux et sa main-d'oeuvre, qui le réduit au rôle de fournisseur de matières premières."

La culture du lin, en vue d'en utiliser et la fibre et la graine, entrerait fort bien dans le domaine de la petite industrie agricole. On n'ignore pas tous les profits que l'on peut retirer de la culture du lin. On peut en faire de la toile qui servira à la fabrication de draps de lit, de linge de table, de services à thé, etc. Il va sans dire que la fabrication de ces articles devra être confiée aux jeunes fermières, articles qu'elles pourront mettre en vente à un prix rémunérateur, parce qu'ils sont très recherchés.

Nous pourrions aussi énumérer quelques-uns des produits tirés d'un emploi judicieux de la laine qui peut servir, par exemple, à la fabrication de très beaux tapis, etc. Mais, passons!

* * *

Bref! souhaitons que la petite industrie s'implante dans chacun des foyers agricoles canadiens-français. Elle permettra d'utiliser des énergies qui ne trouvent pas actuellement de champ d'action et hâtera, dans une certaine mesure, la solution des divers problèmes qui se posent devant tout fermier anxieux d'assurer son avenir et celui de ses enfants.

Maurice Lavallée.

Retraites fermées

données sous les auspices de l'Association des Anciens Retraitants, Collège des Jésuites, Edmonton

Qu'est-ce que faire une retraite?

Faire une retraite, c'est pendant trois jours fuir le bruit et la distraction, les ennuis et les perplexités quotidiennes, c'est se réfugier dans la solitude et là, seul à seul avec Dieu, réfléchir sur les grands intérêts de son âme.

Faire une retraite, en d'autres termes, c'est arracher son regard à la fascination des choses terrestres pour le fixer, dans le calme de la prière et de la méditation sur les choses éternelles, c'est passer en revue toute sa vie, c'est la soupeser et, à la lumière de la raison et de la foi, la réorganiser.

La retraite c'est encore un arrêt, où à l'aide des premiers principes, comme le pilote à l'aide du sextant, l'on se rend compte du chemin parcouru, de la direction à prendre afin d'éviter les écueils et de parvenir au port. — Etudier les principes fondamentaux de notre existence, en discerner clairement l'origine, les raisons, la fin, voilà le travail de la Retraite. Nous disons "travail" de la retraite; ce mot exprime bien la pensée de St-Ignace. Ecoutons- le plutôt: "La retraite, dit-il, est une série d'exercices par lesquels l'homme apprend à se vaincre et à régler sa vie en la soustrayant à toute influence désordonnée."

Exercices, donc travail. La retraite en effet, n'est pas uniquement un temps de prière (bien que la prière entre pour une large part) mais encore et surtout un temps de travail, travail pour l'intelligence, travail pour le coeur, travail pour la volonté, travail enfin par lequel chacun s'examine, s'entraine. Il ne s'agit pas, ici, de retraite prêchée comme il s'en fait tous les ans dans nos églises paroissiales. On n'entend pas de sermons dans les retraites fermées, on y médite. Guidé par un directeur habile—qui luimême s'en rapporte à une méthode précise,—chacun applique lui-même son intelligence à une série de réflexions puissamment enchainées, réduites en système et dont la vertu est d'éclairer l'âme, de la fortifier, et enfin de l'acheminer vers le degré de perfection que lui assigne la grâce de Dieu.

Donc, en résumé, la retraite égale prière et travail, mais surtout travail personnel. Ici le maître dirige, mais les dirigés font eux-mêmes la besogne.

Le retraitant a pour l'aider le bon exemple de ses compagnons, il vit dans une atmosphère de recueillement, il trouve tout le temps voulu pour réfléchir et prier, et surtout, il puise au Saint Sacrifice de la Messe, dans ses communions, dans ses visites à la chapelle, au pied du Tabernacle une surabondance de lumière et de force.

Mais cette retraite, n'est-ce pas, doit être aride, lourde d'ennui? N'allez pas vous l'imaginer. Interogez plutôt ceux qui en ont fait l'expérience. Tous, ils vous diront que les trois jours sont joyeusement employés, qu'ils passent trop vite, et que le travail y est facile, agréable.

L'horaire de chaque jour accorde assez de temps libre pour la récréation, de sorte qu'une retraite fermée offre, en plus des avantages pour l'âme, un excellent repos pour le corps.

Qui devrait faire une retraite?

Tout catholique devrait, chaque année, faire une retraite. Il n'est personne qui n'en éprouve le besoin. Tous sont invités quelle que soit leur position sociale ou leur carrière, et tous sont également les bienvenus.

A ceux qui suivent les exercices le Souverain Pontife accorde une bénédiction toute spéciale. "Nous souhaitons de tout coeur que ces exercices se répandent de plus en plus, et que se multiplient et prospèrent ces maisons pieuses, où pendant un mois, huit jours, ou bien, si cela n'est pas possible, pendant une durée plus courte, on vient se retirer et se mettre, en quelque sorte, à l'école de la perfection chrétienne."—Constitution Apostolique 1922, Pie XI.

Quels sont les fruits de la retraite?

Lumière pour l'intelligence, vigueur pour la volonté, ardeur pour l'âme, renouvellement de tout l'être. Tous les retraitants l'affirment: la retraite a été l'expérience de leur vie qui les a le plus réconfortés, satisfaits, élevés. Ils en sortent retrempés, armés pour de nouveaux combats.

Quel est le règlement de la retraite?

Les exercices sont ordonnés de telle sorte qu'en dehors des temps consacrés à la méditation, aux conférences, à la prière, l'on puisse encore se reposer et se recréer. Ainsi la journée se passe sans fatigue et sans ennui.

Quel est le directeur de la retraite?

Les exercices sont donnés par un directeur spirituel. Toutefois d'autres Pères sont à la disposition des retraitants qui veulent se confesser.

Quelles dépenses suppose-t-elle?

Aucune rétribution déterminée n'est exigée. Libre à chacun cependant de laisser une offrande d'après ses moyens, pour les frais de la retraite.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

Mission du Lac Sainte Anne

(suite)

Notons encore parmi les baptêmes faits au cours de cette mission celui d'un enfant de six ans, dont nous retrouverons le père ou grand'père, Alexis Kanewits.

Quand vint le moment du départ, ce fut une douleur universelle. "Tous étaient affligés, écrit M. Thibault; plusieurs pleuraient. Mon Père, me disaient-ils, tu nous laisses bien vite, nous en sommes affligés, mais du moins ne nous rejette pas, car nous redeviendrions encore comme des bêtes. Nous faisons pitié! Comme tu ne nous as pas trompés, cette année, nous avons confiance que tu ne nous tromperas pas l'année prochaine. Reviens, reviens! . . ."

Retour au Fort Edmonton

Plusieurs, semble-t-il, dont l'instruction n'était pas achevée et qui pouvaient avoir à "traiter" au Fort Edmonton, accompagnèrent le prêtre. Le voyage ne dura que six jours. Beaucoup de travail l'attendait dans la petite capitale de l'Ouest, pour les trois à quatre semaines qu'il fallait y demeurer encore. Nous en avons la preuve dans les actes du saint ministère consignés dans son registre: 12 mariages et environ 70 baptêmes. Mentionnons parmi les baptêmes celui de Catherine Picher, la fille ainée de Louis Picher et Wanakew, le 19 septembre; puis son mariage religieux avec Augustin Lambert, le même jour.

La famille Richer

De la lecture du registre de M. Thibault, il résulte que la famille Picher comptait déjà, dans l'ouest, plusieurs branches. Nous y relevons, en effet, les baptêmes de deux enfants d'un Picher dit Pieto, époux de Louise Cardinal, et d'un autre Picher dont le père est nommé O'Piasis. D'où nous conclurions volontiers que celui qui se dit à la Rivière-Rouge avait au moins deux frères, nés comme lui dans notre région et vraiment métis, comme les disent être Mgr Provencher et M. Thibault: Leur père serait le vieux Canadien venu dans l'Ouest, soit employé d'une compagnie commerciale, soit comme coureur des bois, et aurait épousé une sauvagesse dès avant 1800.

La famille Rowand

Pendant que notre missionnaire est l'hôte de M. Rowand, demandons-lui de nous faire connaître l'intéressante famille du célèbre Bourgeois.

John Rowand avait pour femme Louise Millet, et, pour le moins, six enfants: Antoine, John, Sophie, Marguerite, Nancy, Adélaïde.

Antoine était uni depuis plus de douze ans à Archange Nepissing, dont il avait eu deux enfants: Anne, déjà âgée de douze ans, et Bethsy, âgée de trois ans. Le 14 septembre, M. Thibault baptisa le père et la mère, avec leur fille Anne; la plus jeune avait reçu le baptême le 26 juin. Le même jour, 14 septembre, il bénit le mariage d'Antoine Rowand avec Archange Nepissing, âgés, lui de 33 ans, elle de 25 ans (sic).

John Rowand, fils, résidait au Fort Pitt. Il semble avoir eu des enfants de deux femmes: Louise Laframboise, dont la fille, Nancy Rowand devait épouser, en 1843, William Flatt; et Marguerite Mondion, dont le fils Jean fut baptisé par M. Thibault, le 27 juillet 1843, âgé de six mois.

Nancy Rowand, fille de John Rowand et de Louise Millet, était mariée à Sieur John Harriot, résident au Fort Edmonton: leur fils John Edward, né le 29 juin 1842, fut baptisé le lendemain par M. Thibault, qui devait aussi baptiser leur fille Victoire l'année suivante.

Les trois autres filles, Sophie, Marguerite et Adélaïde, non mariées, vivaient avec leur père, au Fort Edmonton. Leurs noms figurent souvent dans le registre de M. Thibault, comme marraines.

Quoique chrétien sincère et convaincu, M. John Rowand, père, était, on le sait, d'un caractère violent et irritable. Il devait mourir, au printemps de 1854, dans un accès de colère. Voici ce que raconte, à ce propos, un ancien traiteur, du nom de Norbert Welsh: "John Rowand, dit-il, était un homme méchant, emporté, et de tempérament très vif. Son fils John se disputait sans cesse avec les hommes engagés de la Compagnie. Or, un jour qu'il faisait pire que jamais, un des employés accourut le rapporter à son père. Le vieillard se précipita aussitôt en criant: Ne peux-tu rien faire de mieux que cela? Et, en disant ces mots, il tomba mort."

Les funérailles du vieux bourgeois ne devaient pas être moins tragiques que sa mort. C'est le même traiteur qui continue: "Il parait, dit-il, que le vieux facteur avait toujours exprimé le désir que ses os fussent ensevelis en Angleterre. Rowand était un gros homme (il dit big man, mais, d'après les historiens, Rowand était plutôt petit de taille), et pesait environ 300 livres. Sa femme et ses fils décidèrent néanmoins d'envoyer ses os en Angleterre. Ils firent venir un vieil indien, nommé Kaminacoush, et lui dirent de couper le corps en morceaux et d'en faire bouillir les os. Ils lui donnèrent pour ce travail trois chevaux et cinq gallons de rhum. Le vieil indien but un verre de rhum, prit son couteau, l'aiguisa soigneusement, et coupa le vieux facteur en morceaux, séparant les os de la chair. Les hommes du poste firent un cercueil, mirent les chairs dedans, et l'ensevelirent à Edmonton, tout à côté du vieux fort. Kaminacoush prit deux grandes chaudières de cuivre de la Baie d'Hudson, mit les os dedans, y ajouta une grande quantité de lessive, et les fit bouillir jusqu'à ce qu'il ne restât plus que des os bien blancs. Devant toute la famille réunie, ces os furent mis dans une bière, et la bière expédiée au Fort Garry, à l'adresse du facteur en chef de ce poste, qui les plaça sur un bateau se rendant à York Factory. Là on les mit à bord d'un navire en partance pour l'Angleterre. Mais peu après le départ du navire, une grande tempête se leva, qui dura cinq jours. L'équipage en vint à croire que c'était l'esprit de Rowand qui les poursuivait, et que cet homme, après avoir été un tyran pendant sa vie, voulait encore faire le maître après sa mort. En conséquence ils décidèrent de jeter ses os à la mer. Cela fait, la tempête s'apaisa". (Maclean's Magazine, March 1, 1933, p. 23.) Avant de finir si tristement, M. Rowand devait rendre encore de grands services aux missionnaires catholiques.

Augustin Lacombe

Il est encore un nom que nous croyons devoir relever ici, parmi ceux que nous lisons dans le registre de M. Thibault: c'est celui d'Augustin Lacombe, nommé comme parrain le 4 septembre 1842, puis, le 12 septembre, comme témoin de deux mariages, dont celui de Hugh Fraser avec Cécile Ogden, et encore comme témoin le 13 septembre.

Cet Augustin Lacombe devait être un oncle du futur Père Albert Lacombe, alors âgé de 17 ans, car voici ce que le vieux missionnaire écrivait, dans ses "Souvenirs", en 1890: "A la fin du siècle dernier, un de mes grands-oncles, Joseph Lacombe, était engagé au service de la Cie du Nord-Ouest, dans la Saskatchewan (C'est-à-dire dans la région arrosée par la rivière Saskatchewan). D'après ce qu'il m'a raconté lui-même, quand j'étais encore tout jeune, et d'après ce que j'ai appris plus tard, par les anciens du pays d'En-Haut, c'était un vrai voyageur, le vrai type de ces trappeurs, de ces coureurs de forêts et de prairies. Il était renommé pour sa bravoure et son intrépidité. Comme plusieurs de ses compatriotes d'alors, il s'était marié à la façon du pays, avec une sauvagesse. Crise de nation. De cette union il eut quelques enfants. A mon arrivée dans le pays (1852), un de ses fils—je n'ai pas entendu parler des autres—grand vieillard, venait de mourir au milieu des Sauvages des prairies. Il laissait une nombreuse famille de garçons et de filles, qui aujourd'hui (1890) ne sont plus, excepté un homme de cinquante et quelques années, nommé "le corps-rouge", Omikkoiyawé, qui vit au milieu des Gens-du-Sang". (Souvenirs du P. Lacombe, p. 117-118, Archives des Oblats, Edmonton).

Retour à la Rivière-Rouge

M. Thibault quitta le fort Edmonton le 19 ou le 20 septembre 1842, en compagnie de John Rowand, fils, qui allait prendre le commandement du fort Pitt en l'absence de M. Fisher, et de deux autres bourgeois ou commis qui devaient aller jusqu'à la Rivière-Rouge.

Cinq jours de marche suffirent pour atteindre le Fort Pitt. M. Thibault y fit, les 26 et 27 septembre, 42 baptêmes et 3 mariages. Il s'y séjourna quatre jours, "pour instruire un bon nombre de Cris qui s'y rencontraient".

Ayant repris sa marche, il fit, le 3 octobre, un baptême près de Carlton, puis, le lendemain, quatre baptêmes, à Carlton même. Il n'eut plus ensuite l'occasion d'exercer son ministère.

Des misères devaient marquer les 16 derniers jours du voyage. "Nous avons été trois jours et trois nuits, écrit M. Thibault, sans pouvoir trouver d'eau potable. A la quatrième journée, lorsque le tourment de la soif devenait plus insupportable, nous trouvâmes, par une Providence particulière, une source d'eau douce sur le bord d'un lac salé. Trois jours après, un autre danger nous attendait. Un vent impétueux nous poussait, et nous apercevions devant nous une fumée lointaine qui nous annonçait que le feu était dans les prairies. Nous campâmes cependant, le soir, avec une certaine sécurité, vu que le vent nous protégeait. Mais il changea bientôt, et, soufflant avec furie, il nous environna de feu; et, lorsque la fumée épaisse nous réveilla, une pluie bienfaisante, envoyée par nos bons anges, vint nous préserver d'une mort affreuse. Au jour, nous vimes avec admiration que le feu nous avait laissés sains et saufs dans un cercle de verdure d'environ quatre arpents de diamètre".

Ainsi Dieu veillait sur son missionnaire et le réservait pour un long et fructueux apostolat.

(A suivre)

Suite de la Mission Ste Anne ... 22

"La Vérendrye, découvreur canadien"

par Robert Rumilly

Le plus téméraire de tous les héros canadiens des premiers temps de la colonie fut peut-être La Vérendrye, le découvreur trop oublié de l'Ouest et des Rocheuses. Cet aventurier trifluvien fut le premier blanc à fouler le sol de ce qui est aujourd'hui Winnipeg. Si l'on sait qu'il partit, avec ses fils, un missionnaire, et une poignée de compagnons intrépides, à pied et en canots, de Québec, on imagine l'héroïsme qu'il lui fallut déployer et les privations qu'il endura. Ce héros, admirable à tous points de vue et dont l'épopée est si belle, revit dans le beau livre que M. Robert Rumilly vient de faire paraitre aux Editions Albert Lévesque, de Montréal.

Plusieurs ouvrages précédents de M. Rumilly ont connu, en France et au Canada, un immense succès. Il est l'auteur de "Littérature française moderne", d'une biographie de Sir Wilfrid Laurier, que tout le monde a lu et aimé, d'un très beau livre sur "Ste-Anne de Beaupré. Son style d'une grande pureté, d'une lecture facile, est attrayant et plein de charme, il rend l'histoire vivante et colorée, et fait ainsi les délices d'un public très étendu. En outre, M. Rumilly est Français de naissance et Canadien d'adoption, et la suite de ses ouvrages, la continuité d'effort qu'elle représente, constituent un témoignage d'intelligente affection bien flatteur pour notre pays qu'il a inspiré.

La lecture de "La Vérendrye, découvreur canadien" est un excellent prélude aux fêtes prochaines du tricentenaire des Trois-Rivières. Ce livre inaugure d'une manière éclatante, aux Editions Albert Lévesque, une nouvelle série, placée sous le titre général "Figures canadiennes". Il est en vente, au prix de $1.00 l'unité, chez l'éditeur et dans toutes les librairies bien assorties.

"Les Amours d'un Communiste"

roman, par Henry Deyglun

M. Henry Deyglun, jeune premier de la troupe du théâtre Stella, vient de publier aux Editions Albert Lévesque, son roman intitulé "Les Amours d'un Communiste", qui lui valut l'honneur de remporter le Prix Lévesque de roman 1932.

Ce roman jette une note nouvelle dans notre littérature romanesque. C'est une oeuvre gaie, empreinte d'un charme et d'un entrain bien caractéristiques chez les conteurs français. L'intrigue est tout à fait originale et l'action est conduite avec vigueur et naturel. Jean Dufresne, jeune montréalais, fréquente les milieux communistes de la métropole. Il se met à l'étude des idées révolutionnaires et devient en peu de temps un des chefs des sectes communistes du Canada. Il se donne corps et âme à son nouveau rôle. La beauté fascinante d'une jeune communiste russe et l'amour inconsolable d'une autre admiratrice, ne peuvent le détourner du but qu'il se propose d'atteindre. Ses nombreuses relations dans le monde politique lui permettent de devenir le secrétaire d'un ministre influent dans le gouvernement québecois. Sans abandonner ses idées, Jean accepte la fonction qui lui permettra d'étudier avec profit ce nouveau milieu. Après quelques mois, Jean rencontre Nicole, la ravissante jeune fille de son patron. Ils s'aiment. Mais la jeune russe vient un jour avertir le premier ministre qu'une importante assemblée de communiste doit avoir lieu sous peu. Et c'est ici surtout que se manifeste le talent de conteur de M. Deyglun. Il faut lire les pages qu'il consacre à décrire le "Camp des Réprouvés de Beloeil", le désespoir du ministre apprenant l'arrestation de son secrétaire et le dénouement de l'amour de Nicole et Jean. Ces pages, très vivantes, réalistes et pittoresques, révèlent un auteur doué d'un riche talent à qui est réservé, nous n'en doutons pas, un brillant avenir littéraire.

Cet ouvrage de 200 pages, est en vente, au prix de $1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

Le "Passe-Temps" sous une nouvelle direction

On nous apprend que M. Eddy F. Prévost, caricaturiste bien connu, vient de se rendre propriétaire du "Passe-Temps". La nouvelle direction se propose de continuer la publication de cette revue et d'y apporter de nombreuses améliorations. Le "Passe-Temps" est le plus ancien des périodiques de musique et le seul publié en français au Canada.

Son fondateur, feu M. J. E. Bélair, décédé ces jours derniers, se faisait remarquer par son encouragement aux nôtres. Les pages du "Passe-Temps" étaient constamment ouvertes à nos compositeurs, artistes et littérateurs. Cest ainsi que dans cette revue de famille défilèrent durant 40 ans les noms de plusieurs personnes devenues célèbres.

Le regretté fondateur laisse une riche collection de pièces de musique religieuse et profane, morceaux de chant, chansonnettes, et autres, trésor inépuisable dont les successeurs feront bénéficier plus que jamais nos foyers canadiens.

Apprenons à ponctuer (1)

Pourquoi, comment il faut ponctuer

par Etienne Le Gal

Avez-vous remarqué comme les romans, articles de journaux, ouvrages littéraires et scientifiques sont souvent mal ponctués? Et que dire alors du **Journal Officiel!**

Toutefois, il faut reconnaitre que l'art de ponctuer est un art délicat, et que le domaine de la ponctuation est encore à peu près inexploré.

Pourtant, une bonne ponctuation est des plus importantes. Elle aide à l'intelligence et aux nuances des textes, à la clarté des contrats. Elle aère, rythme, clarifie, vivifie. Au surplus, il suffit d'une simple virgule pour changer le sens d'une phrase. Soit la phrase suivante: **Il s'approcha de la lampe, qui finissait de brûler.** Supprimez la virgule, vous changez du même coup le sens de la phrase car vous marquez alors une opposition entre une certaine lampe, qui finissait de brûler—celle des lampes qui finissait de brûler—et d'autres lampes, qui, elles, étaient toujours dans tout leur éclat. La différence est évidente, et pourtant, elle avait échappé à George Sand. . .

Le point-virgule, les deux points, le point ont aussi, dans la pratique une grande importance.

Un ouvrage s'imposait donc, où fussent précisées et codifiées, sous une forme claire et pratique, les règles de la ponctuation. L'auteur de **Ne dites pas. . . Mais dites. . .** nous donne aujourd'hui cet ouvrage. Nous croyons qu'il rendra de réels services à tous ceux qui aiment les phrases logiques et claires, les textes bien ordonnés, le rythme et la cadence de la période française.

Un vol. (11,5x18,5), broché, 8. Librairie Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (V).

—O—

Sommes-nous plus vertueux?

Sommes-nous plus vertueux que nos ancêtres? C'est bien douteux! Les vices ont pu changer de mode, voire changer de noms, ils n'en sont pas moins restés des vices. Ni l'auto, ni le cinéma, ni la prohibition n'ont supprimé ce que favorisaient autrefois le cabriolet, la salle de théâtre ou la taverne. Bien audacieux seraient ceux qui oseraient prétendre que les récentes générations ont le monopole du génie.

—Le Franco-Américain.

Les donateurs du Concours de français

La Congrégation des Dames de Ste-Anne, Edmonton $2.00
M. Paul Jenvrin, Agent Consulaire de France, Edmonton, 5 vols.
M. l'abbé Connoir, Fort Kent $2.00
L'Avant-Garde Belhumeur de l'A.C.F.A., Donnelly $5.00
La Compagnie F. X. Drolet, 205, rue du Pont, Québec $5.00
Cercle Donnelly de l'A.C.F.A., Donnelly $5.00
Collège St-Laurent, Montréal $5.00
R. P. L. Nadeau, O.M.I., Tangent $2.00
Cercle Laflèche de l'Avant-Garde Lafond .... 1 livre de prière
M. Yves Montreuil, notaire, Québec $3.00
M. le supérieur et les professeurs du Collège de Lévis, Lévis, Québec $20.00
M. Amédée Buteau, directeur de l'Ecole technique, Hull $2.00
Le Cercle Cluny de l'A.C.F.A., Cluny $10.00
Mlle Juliette Grenier, Duvernay .... 4 volumes et 1 croix d'or
M. Alphonse Bartier, Edmonton $0.50
M. J. E. Morrier, Edmonton $1.00
R. P. Huet, S.C.J., Chauvin $1.00
Le Couvent Notre-Dame, Morinville .... 3 volumes
Anonyme .... 6 volumes
M. F. Rioux, Waterbury, Connecticut, Etats-Unis $5.00
M. M. Gingras, 310, rue Richelieu, Québec .... 19 vols.
M. Adrien Sabourin et famille, Morinville $2.00
Le Cercle St-Paul de l'A.C.F.A., Saint-Paul $5.00
M. l'abbé J. M. Boucher, Lafond $3.00
MM. N. et A. Charland, Donnelly, Alberta ....2 livres de prière
M. l'abbé Charles Minette, Missionnaire-colonisateur, Amos, Québec .... 8 volumes
Les Filles de Jésus, Couvent Kermaria, Pincher Creek, 2 volumes
M. P. J. A. Cardin, M.P., Ottawa $5.00

Concours de français

Le Concours de français n'est pas terminé. Voilà un fait brutal!

Nous le répétons à tous nos amis: le Concours de français n'est pas fini. La mise en marche de toute cette organisation exige un montant considérable d'argent; et si le Concours de 1933 subit un déficit, il ne sera pas fini pour plusieurs années, car le déficit sera porté d'une année à l'autre.

A tous nos amis, nous nous permettons de faire quelques observations et poser quelques questions.

Qu'avez-vous fait pour le Concours de 1933? Si vous n'avez pas encore donné, il est encore temps. Nous avons reçu près des deux-tiers du montant nécessaire pour organiser le Concours. Qui nous fournira le dernier tiers? Nous offrons, chaque année, trois bourses aux élèves qui se destinent à l'Ecole Normale: avez-vous songé à l'excellente valeur d'un placement de quelques sous dans une telle oeuvre? Avez-vous songé au bien que peuvent nous faire trois instituteurs ou institutrices nouveaux?

Encore un petit coup de coeur: et l'objectif nécessaire est atteint.

LE COMITE DU CONCOURS.

SAINT-PAUL

La fête de Dollard à Saint-Paul

"Reviens, Dollard, combattre jusqu'au bout!" Voilà bien, sans nul doute, quel fut le chant patriotique de la jeunesse Canadienne française, qui retentit à Saint-Paul, en ce jour mémorable du 24 mai. Ce héros glorieux a donc survécu dans le coeur bien né de nos jeunes, l'espoir de l'avenir. Et quelles leçons fécondes de patriotisme chrétien n'a-t-il pas proposées par son exemple sublime à cette génération qui pousse!

A 10 h. de l'avant-midi, il y eut grand'messe pour tous les enfants du village et du district invités à la fête. Dollard et ses braves compagnons n'ont-ils pas communié à ce sacrifice divin pour y puiser la force de mourir en holocauste et devenir des sauveurs de notre belle patrie, dans toute la force du mot! Cette grande leçon méritait donc d'être imprégnée profondément dans l'âme ardente des petits Canadiens français, car tous doivent marcher sur les pas du héros Dollard.

Le dîner se prit en plein air sur le terrain de l'école, avec la permission de nos commissaires, généreusement empressés à seconder l'action patriotique de l'A.C.J.C. Le cercle Niverville tient donc à les remercier cordialement, en son nom et en celui de nos chers enfants.

L'après-midi fut réservée aux ébats champêtres de la gente écolière: jeux, courses, sauts divers se succèdent avec un entrain continu, entremêlés de rafraichissements et de prix, récompenses bien méritées des vainqueurs. Chez les garçons: la balle-au-camp, le jeu du drapeau, et toute la suite d'amusements choisis et sagement organisés; il y eut beaucoup d'intérêt. Et que dire maintenant de nos jeunes filles écolières! Les spectateurs émerveillés, admiraient tour à tour ces groupes dirigés avec art par nos bonnes Soeurs de l'Assomption. Des plus petites aux plus grandes, la joie rayonnante et la grâce charmante se mariaient dans une harmonie vraiment enchanteresse. C'est ainsi qu'à 5 h. du soir, se terminait ce pique-nique, ce régal d'amusements très honnêtes, où le français fut mis à l'honneur.

En un rien de temps, l'église majestueuse se remplit de nouveau. Le soir ramenait devant Dieu tout ce petit monde qui avait sanctifié les premières heures du jour par l'assistance à la sainte messe.

Le programme de la journée était donc bien rempli pour fêter dignement la Dollard, encerclé qu'il était par la prière au pied des autels. Aussi, avec quelle éloquence, le zélé président du cercle Niverville, harangua la foule, au sortir de l'église, pour lui signaler clairement le sens de cette fête! Dans un rapide coup d'oeil, l'orateur déroula devant son auditoire tous les événements chargés de la journée, annonçant même la magnifique soirée qui devait clore la célébration du 24 mai. Puis, rempli de feu patriotique, il s'écria: "Tout cela, chers enfants, c'est pour célébrer la fête de Dollard, ce héros, ce brave, qui donna sa vie pour sauver notre beau pays, notre belle patrie canadienne-française, pour conserver notre foi, notre langue et nos droits. A l'exemple de ce preux chevalier de l'Eglise et de la patrie, concluait-il, soyons, nous aussi, de bons et braves petits canadiens-français. Gardons soigneusement l'héritage sacré de nos ancêtres: notre foi chrétienne, notre belle langue française et nos droits de vivre chez nous dans tout le Canada, christianisé et civilisé par nos pères. Soyons fiers de notre titre de Canadiens français! Faisons notre gloire de parler cette langue harmonieuse de nos mères, et préparons-nous à combattre comme Dollard, "jusqu'au bout", pour Dieu et pour la patrie." Les vives acclamations de ces voix claires et enthousiastes, montrèrent évidemment, que tous avaient compris cette grande leçon d'idéal et de force du héros Dollard, si justement appelé "le héraut" des jeunes patriotes.

La soirée fut encore plus bruyante que la journée. Une salle comble d'enfants auxquels se joignirent les RR. Soeurs et les maîtresses, s'en donna à coeur joie. Le véritable succès des comédiens, interprétant la pièce en vogue: "Disparu", fut donc justement applaudi, et l'hymne national termina solennellement cette inoubliable fête pour lesjeunes.

Théophane.

LEGAL

Les amateurs du jeu de la balle-au-camp sont servis à souhait depuis que la saison est commencée. Tous les dimanches après-midi, il y a d'intéressantes parties. Dimanche dernier, ce fut le club des filles de Picardville qui vint rendre visite au nôtre. Elles jouèrent les neuf périodes, et Picardville fut battu. 9 à 17 en faveur de Legal.

Aussitôt après, commença une partie entre les seniors de Busby et de Legal. Mais la pluie ne permit pas de terminer. On n'eut le temps de jouer que trois périodes avec 2 à 6 en notre faveur. La journée était si chaude et le soleil si brûlant que l'orage ne surprit personne. Ce fut de plus une bien réjouissante surprise, car la sècheresse commençait à se faire sentir, et depuis les jardins et les champs poussent magiquement.

Nos juniors se sont rendus à Vimy dimanche dernier après-midi et en sont revenus avec la victoire, 10 à 6.

Mme Veuve Alex. Boisvert a loué sa salle de billard à Edmond Brault d'Edmonton. Le bail est pour trois ans avec option d'achat. La bienvenue à ce nouveau citoyen qui n'est pas un inconnu pour une grande partie de la population. La famille de M. Brault ne viendra résider à Legal qu'après la clôture des écoles, vers la fin du mois, pour permettre aux enfants de continuer leurs classes à Edmonton jusqu'à la fin du terme scolaire.

M. et Mme Antonio Brisson de la station et leur famille nous ont quittés après quatre ans de séjour parmi nous. M. Brisson est transféré à Rosalind, Alta.

Le prix d'excursion dans l'Est est si avantageux, que c'est réellement tentant, et la paroisse se viderait presque, si l'argent était plus commun. Les heureuses sont Mmes J.-Bte Coulombe, Ernest Letourneau, Adalbert Provost, Jos. Vaugeois, Albert Montpetit, Mlles Blanche Montpetit, et Eglantine Séguin. M. et Mme Jos. Ouellet profitent de l'excursion pour se rendre à Ste-Anne de la Pocatière, leur paroisse natale, qu'ils n'ont pas revue, lui depuis treize ans, elle depuis vingt-quatre ans. Ils comptent rester partis six mois.

Marie Thérèse Ida, née de Edouard Domaine et Marie Anne Casavant. Parrain et marraine, M. et Mme Azaric Brisson, oncle et tante de l'enfant. Marie Alexina Rita, née de Ferrier Labelle et Marie-Ange St-Jean. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. St-Jean, oncle et tante de l'enfant

—Corr.

Le Pape Pie XI a 76 ans

Le Souverain Pontife a fêté mercredi le 76ème anniversaire de sa naissance

CITE VATICANE.—Le Pape Pie XI a célébré, mercredi dernier, son 76ème anniversaire de naissance en recevant des centaines de pèlerins venus célébrer l'Année Sainte dans la Ville Eternelle.

Désirant observer cet anniversaire en se tenant occupé comme à l'ordinaire du matin jusqu'au soir, le Souverain Pontife accorda plusieurs audiences au cours desquelles les pèlerins furent reçus.

Le Pape, à bonne heure le matin, célébra une messe basse d'actions de grâce dans sa chapelle privée, en présence de quelques-uns de ses parents éloignés. La messe finie, Sa Sainteté conversa pendant quelques minutes avec ses parents, et passa aux audiences au programme.

Pour marquer l'anniversaire papal, les gardes suisses et les gendarmes pontificaux avaient revêtu leur grand uniforme, et le drapeau papal flottait sur tous les édifices de la Cité Vaticane.

Le pape a reçu de nombreux messages de félicitations de tous les coins du monde, dont plusieurs venant de souverains, d'hommes d'état et de laïques éminents.

LAMOUREUX

Un accident bien pénible est arrivé vendredi, 2 juin, dans notre paroisse. Mme Aldas Arial d'Edmonton était en visite chez ses parents, M. et Mme Oliva Lamoureux, lorsque vers midi et demie son jeune enfant Robert, âgé de trois ans, trompant la surveillance de ses parents, disparut tout à coup. Sans être aperçu, il se rendit seul, sur le bord de la rivière Saskatchewan, en avant de l'ancien hôtel Saskatchewan. On devine ce qui se passa. L'enfant est probablement monté sur une barque amarrée au rivage, et perdant l'équilibre tomba à l'eau. Inquiets de sa brusque disparition, tout le personnel de la maison se mit à sa recherche. Vers une heure, il fut retrouvé à une petite distance de la barque, flottant dans l'eau et ne donnant aucun signe de vie. Immédiatement retiré, on pratiqua sur lui la respiration artificielle pendant près de trois heures. On appela même à Edmonton la brigade spécialisée pour ces sortes d'accidents. Tout fut inutile, le séjour dans l'eau avait été trop prolongé, et vers 4 h. le docteur T. W. Henry, prononça le décès. On laisse à penser la douleur des parents et la pénible impression produite sur la population par ce triste accident. L'inhumation eut lieu le lendemain à 4 h. p.m., au cimetière de Lamoureux. Une foule émue et recueillie assistait à la cérémonie. Nous offrons aux parents affligés nos plus sincères condoléances.

Dimanche dernier, après la messe eut lieu l'assemblée des membres de l'A.C.F.A. Deux délégués pour le congrès de juillet furent nommés à cette occasion, M. Enoch Lepage et M. Albert Lamoureux. On s'occupa aussi des Concours de français et toutes les personnes présentes contribuèrent à une offrande au nom du Cercle local de l'A.C.F.A. Deux districts d'école ont aussi généreusement contribué au Concours.

Profitant des prix réduits d'excursion, Mme T. Bazinet est partie en voyage dans la province de Québec. M. T. Lalonde de Fort Saskatchewan a aussi entrepris une promenade dans l'Est. M. Alcibiade Lamoureux est parti également en visite chez sa fille Laura—Mme Graves—à Beaudette, Minnesota.

La date de notre retraite est toujours fixée au 11 juin.—Corr.

BONNYVILLE

Température. Une température idéale pour la culture prévaut depuis quelques semaines. La pluie alterne avec la chaleur, ce qui active la croissance en général; aussi, voyons-nous prospérer champs, prairies, pâturages et jardins. Pour peu que cela continue, nous verrons réapparaitre l'abondance de 1915.

Balle-au-camp. Notre club de balle-au-camp se maintient en bonne condition rencontrant un peu tous les clubs locaux. Dimanche, les amateurs de Lacorey durent baisser pavillon après unb lanchissage plutôt malheureux. Avec un peu de chance et un peu plus d'entrain les visiteurs auraient dû faire beaucoup mieux. Cependant le lanceur Fraser fit sa grosse part et fut soutenu infailliblement par les gardes du champ qui surent recueillir à peu près toutes les balles au vol. MM. Aimé Déchêne et Paul Bougie en particulier firent des prouesses admirables en arrêtant des balles que tous auraient affirmé être insaisissables. Le premier but, Frank Gingras, en plus d'être un excellent premier, sut frapper un beau circuit et fut effectif sur toute la ligne. Un autre circuit fut répété par "Shorty" Palmer qui jouait pour la première fois. Que dire de l'ami Sid Ross? Presqu'un record au bâton lui aussi. Ca va les gars! Cela vaut maintenant la peine d'aller au terrain des jeux.

La deuxième partie de l'après-midi fut jouée entre les garçons du lac Rond et Bonnyville. Le lanceur de Bonnyville, cette fois, fut M. Garneau. La partie fut plus contestée, surtout au début mais après la deuxième manche, le résultat ne fut jamais incertain. Le score de cette deuxième joûte, 10 à 3, donna la quatrième victoire consécutive à Bonnyville.

Coursier du P. Lapointe. L'Eclair du Nord continue son entrainement. Il lui manque de la compagnie. Ceux qui n'ont pas peur des éclairs sont priés de venir exercer à Bonnyville et d'amener de la vitesse.—Corr.

SAINT-PAUL

M. J. A. Fortin est revenu de l'Est où il a assisté aux funérailles de son père.

Mlle Amanda Lagassé est retournée à Gravelbourg en automobile, avec sa mère, sa soeur et son frère.

M. et Mme Marc Young, Mlle Blanche Drouin et Albert Pronovost en voyage à Wainwright dernièrement. Ils ont fait le voyage en automobile.

Mlle Ernestine Boisjoli, de Fort Kent, en visite à Saint-Paul, le 24 mai dernier.—Corr.

Les demoiselles Philomène et Berthe Limoges ont rendu visite à leur grande amie, Mme Olivier St-Arnault.

M. Richmond Malo en visite dimanche dernier chez M. Léonce Langevin.

Ont été faits enfants de Dieu, Marie Berthe, fille de Rosario Frigon et de Eva Bruneau. Parrain, William Pugeau, et la marraine Bertha Bruneau, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Joseph Oscar, fils d'Arthur Martin et de Marie Jeanne Robitaille. Le parrain a été Rolland Martin et la marraine a été Jeannette Martin, Jeannette Martin, frère et soeur de l'enfant.

Un grain de bon sens. Le savant doute souvent, l'ignorant rarement, le fou jamais.—E. Faguet.

—Corr.

Couvent Notre-Dame, Morinville

FRANÇAIS

Grade XII: Jeanne Jan, Marie-Ange Meunier.

Grade X: Simone Chauvet, Léonce Boisjoli.

Grade IX: Cécile Dupuis, Maria Lafond.

Grade VIIIA: Rogelle Perras, Elise Brissette.

Grade VIIIB: Alice Chalifoux, Marguerite Morisette.

Grade VIIA: Raymonde Perras, Thérèse Vallée.

Grade VIIB: Donat Morisette.

Grade VIA: Marie Béland, Jeannette Rousseau.

Grade V: Robert Pelletier, Georgette de Tonnancourt.

Grade IV: Aline Caouette, Etienne Allaric.

Grade III: Pauline Lajoie, Gertrude Dupuis.

Grade II: Louise Bernier, Thérèse Chalifoux.

Grade I: Thérèse Gouthier, Hélène Bellerive.

ANGLAIS

Grade XII: Jeanne Jan, Alma Steffes.

Grade XI: Joan Siddon, Léonce Boisjoli.

Grade X: Pauline Petersen, Edith Steffes.

Grade IX: Cécile Dupuis, Alice Chalifoux.

Grade VIII: Jeanne Guy, Arthur Montpellier.

Grade VII: Eléonore Létourneau, Emilien Dupuis.

Grade VI: Thérèse Pelletier, Willie Bokenfohr.

Grade V: Georgette de Tonnancourt, Marie Béland.

Grade IV: Alice Trottier, Robert Pelletier.

Grade III: Phyllis Beheils, Marguerite Tailleur.

SAINT-VINCENT

Nos jeunes gens viennent de s'organiser pour former une équipe de balle-au-camp. Ils sont pleins d'ardeur et d'enthousiasme au point de se mesurer avec de vieilles équipes comme celle de Thérien.

Ils ont déjà plus d'une victoire à leur crédit, c'est avec plaisir que le correspondant de Saint-Vincent leur souhaite une brillante saison.

De passage au presbytère, M. le curé J. M. Boucher et M. Rouillard de Lafond; M. Joseph Lapointe, curé de Bonnyville, et M. Louis Connoir de St-Joseph de Fort Kent.

M. Joseph Bernier est nommé juge

Il remplace le juge N. A. Macpherson mis à sa retraite

OTTAWA.—M. Joseph Bernier, qui a été vingt-quatre ans député à l'Assemblée législative du Manitoba, est nommé juge de la Cour de comté en remplacement du juge A.-N. Macpherson, qui prend sa retraite. M. Harry-W. Whitla, de Winnipeg, succédera au juge Stubbs, destitué pour infraction à ses devoirs judiciaires.

Le budget de la France

Le cabinet Daladier réussit à faire adopter le budget déficitaire de 1933 et à se rallier des majorités dans des votes de confiance.

PARIS.—Le cabinet Daladier a réussi à faire adopter le budget déficitaire de 1933, et à se rallier des majorités dans des votes de confiance.

Le déficit prévu est de $145,000,000. Le revenu est estimé à un peu plus de 45 billions 645 millions de francs, et les dépenses dépassent 49 billions 270 millions de francs. Le déficit budgétaire résulte en une très large mesure de l'obligation d'affecter 3 billions 196 millions de francs à l'amortissement de la dette nationale. Le déficit de l'administration proprement dite sera d'environ $19,260,000.

Le parlement a employé sept mois à débattre le budget. Le cabinet Paul Boncour a été renversé pour avoir projeté de combler le déficit en accroissant les impôts de 5 pour cent. Depuis février, il y a eu plusieurs manifestations de contribuables contre l'accroissement des impôts. Pour réduire le déficit prévu, le gouvernement a comprimé le budget de la défense nationale. M. Daladier a pris soin d'expliquer, dans le temps, que la compression était affectuée de manière à ne pas affaiblir l'armée.

A vendre

PRESSE à épreuves. Occasion exceptionnelle. S'adresser à La Survivance.

DONNELLY

La fête de Dollard

Ce n'est pas en vain que nos jeunes de l'Avant-Garde Belhumeur ont, surtout depuis la fondation de leur association, feuilleté les pages de la vie de Dollard des Ormeaux, leur patron, pour y chercher des bribes d'épopée, aussi bien que pour apprendre de ce valeureux jeune homme, ce que peuvent l'initiative, le courage et la persévérance dans une vie faite d'idéal.

En effet, la soirée donnée par les avant-gardistes, le 24 mai, a mis à jour une somme appréciable de labeur ardu accompli par notre jeunesse donnellienne: travail qui cependant n'a pas empêché ces enfants de poursuivre leurs études, mais qui nécessairement a causé un surcroît. La cause était belle et noble: c'était pour Dollard et rien ne devait être épargné pour rehausser l'éclat de la célébration.

Une foule nombreuse, avide de patriotisme et d'idéal, remplissait la salle paroissiale pour la circonstance. La séance fut présidée par M. E. Cimon, président du cercle local de l'A.C.F.A. Parmi l'assistance on remarquait avec plaisir de M. J. H. Tremblay, agronome bilingue de l'Alberta, délégué pour la circonstance par l'Exécutif central de l'Association canadienne-française de l'Alberta, M. le curé, le R. P. Giroux, O.M.I., Rév. Soeur Supérieure du pensionnat, Rév. Soeur Supérieure du couvent de Falher et plusieurs de ses religieuses, ainsi que plusieurs amis des paroisses environnantes.

Le concert débuta par un mot de bienvenue par le président général de l'Avant-Garde. Vint ensuite une pièce patriotique intitulée "Restons ce que nous sommes", une chanson dramatisée: "Au bon vieux temps", de Larrieu, puis "La patrie", du R. P. Boileau, O.M.I. "Le concours d'histoire" ne manqua pas d'intéresser le public. Le chant "Reviens Dollard" fut aussi mis en honneur à cette fête. La pièce dramatique et patriotique "Gloire à Dollard" fut des plus émouvantes, puisqu'elle nous remit sous les yeux l'exploit de 1660, en commençant par nous faire assister au départ de notre jeune héros et de ses compagnons, pour le Long-Sault, renouvela le combat qu'ils dûrent livrer, avec leurs alliés, contre les Iroquois, et nous montra à quel prix la Nouvelle-France fut sauvée.

Un mot très sincère de félicitation s'impose en faveur des jeunes artistes de ce morceau et de leurs entraineurs, pour le succès d'exécution remporté malgré les difficultés apparemment insurmontables, vu l'exiguité du local à leur disposition. Ainsi que le disait sagement, le père Barré (Henri Johnson) dans "Restons ce que nous sommes": "La jeunesse d'aujourd'hui est belle et prometteuse pour l'avenir"; c'est l'espoir de demain pour les nôtres de l'Alberta, voir même de tout le Canada.

La soirée terminée, nous eûmes le plaisir d'entendre tour à tour M. le président de l'A.C.F.A., M. le délégué de l'exécutif central, et M. le curé. Tous trois appuyèrent fortement sur la signification religieuse, nationale et patriotique de cette fête, sur la nécessité d'être des convaincus et de vivre ses convictions sans crainte ni défaillance. De chaleureuses félicitations furent aussi adressées aux avant-gardistes, qui semblent si bien comprendre déjà leurs devoirs de petits Canadiens français.

Jeudi, le 18 mai, M. le curé revenait d'un court voyage, ramenant avec lui notre toujours si dévoué agronome bilingue, M. J. H. Tremblay. Au premier nous disons: "Heureux retour" et au deuxième: "Bienvenue cordiale à Donnelly". Malheureusement nous ne sommes pas destinés à jouir beaucoup de sa présence dans notre district, car son itinéraire est tracé d'avance et on dit qu'il a plusieurs courses à faire.

Mardi, le 23 mai, M. J. H. Tremblay convoque une réunion du club des Jeunes Eleveurs de porcs, pour conférer avec eux de l'état actuel des animaux, revoir un peu ce qu'il y a à faire pour arriver au succès dans l'élevage, et donner aux intéressés les conseils opportuns. Il est décidé que le club continuera comme cercle de première année, afin de donner l'avantage aux membres d'augmenter leur nombre et de pouvoir concourir pour les plus hauts prix à l'automne. M. l'agronome suggère aussi l'opportunité de pouvoir charger un char d'animaux pour le marché, quand le temps en sera venu. Il est proposé: (1) Que le concours de jeunes juges préparatoire au concours de l'automne, ait lieu durant les vacances de l'été; (2) Que le travail des inspecteurs soit limité aux mois de juillet et d'août, quand chaque membre est en état de voir lui-même au soin et à l'alimentation de ses animaux. Les membres sont aussi encouragés à entrer dans le club de jeunes éleveurs de veaux. Des questionnaires concernant cette branche d'agriculture si importante de nos jours, sont distribués, et notre intéressant agronome explique le pourquoi de ces feuilles et la manière de profiter de l'enseignement qui est offert aux membres. Bref, cette séance fut des plus instructives et fort agréable; tous s'accordent à le dire, si vrai que l'Angelus fut une surprise pour tous les assistants, tant le temps parut court en compagnie de notre agronome toujours si fécond en ressources pour nous aider dans notre travail.

Vendredi, le 26, S. Exc. Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique du vicariat, accompagné de M. l'abbé A. Charest, son secrétaire, fait une courte visite au presbytère, et de là, se rend au couvent avec M. le curé, où Sa Grandeur confère le Sacrement des Forts à deux pensionnaires et élèves de l'école. Comme toutes les bonnes choses, cette visite n'a qu'un défaut: "Celui d'avoir été trop courte". Mais nous espérons être honorés de la présence de notre premier pasteur parmi nous encore, et pour plus longtemps, sous peu.

—Corr.

La vie en Alberta

Les Anciens du Collège des Jésuites

Un petit fait nouveau. Le printemps ramène les oiseaux migrateurs; on les entend chanter partout. Armand Lépine en a trouvé un qui, d'aventure, s'est niché dans un coin de sa maison. Un oiselet, d'une espèce rare, dit-on, et charmant comme pas un. . .

R.C.M.P. Francis Rodberg déménage légèrement. Halifax, ce n'est pas à la porte! Les exigences du métier. . .

La Guignolée. Elle évolue, par le temps qui court, entre Morinville et Saint-Albert, avec l'intention d'entamer prochainement Legal. Morinville a donné généreusement, sans atteindre, pour autant, la libéralité de Beaumont. Nous répétons notre appel à tous les Anciens: votre Oeuvre a besoin de vous et, parce que votre part de la tâche n'exige qu'un esprit droit et du coeur, nous avons confiance en vous.

CLYDE

L'assemblée annuelle des dames de la Ligue Catholique a élu les officiers suivants pour cette année: présidente, Mme Moffat; vice-présidentes, Mme Louis Nelson, Mme Hess, Mme L. Petrie; secrétaire-trésorière, Mlle Agnès Zakowski. Mme Albert Devin continue son office de sacristine qu'elle a toujours si bien rempli.

La prochaine assemblée aura lieu le 24 juin.

La petite Paula Devin, fille de M. Paul Devin, a été menée à l'hôpital, car elle souffrait beaucoup de l'oreille. On lui a fait subir une opération qui a heureusement réussi et on espère qu'elle reviendra bientôt chez ses parents.

En visite au presbytère M. l'abbé Rooney de Westlock, M. l'abbé Stacey de St-Charles.

M. Sam LeBeau s'est mis à employer une combine Cockshutt qui fait un ouvrage merveilleux. C'est étonnant de voir une petite machine comme ça faire tant de besogne. Les semailles sont enfin terminées grâce au beau temps.—Corr.

VIMY

Albert, fils de M. et Mme Joseph Ouellette, a tombé du porche et s'est cassé une jambe, l'autre jour.

Le 16 de ce mois-ci, M. et Mme Aimé Fortier espèrent célébrer le 25e anniversaire de leur mariage.

A l'assemblée des dames dimanche après la messe il fut décidé de servir des repas le jour du pique-nique. Comme présidente du comité on choisit Mme Elie Sabourin et comme président du comité des sports M. Benoit Baert fut élu.

Lundi matin sont partis pour une visite dans la province de Québec M. et Mme Jean B. Lamarche et M. et Mme François Landry. Les deux couples font le voyage en auto en passant par les Etats-Unis. Ce sera un voyage d'environ 9,000 milles. Bon voyage et heureux retour.

Mme Herm. Buteau qui était en visite ici ces dernières semaines est retournée à la capitale avant-hier.

Dimanche après-midi notre club de balle-au-camp senior est allé jouer à Springfield. Là, le club de Picardville avait été le vainqueur sur celui de Springfield 3 à 8 et le club local a eu l'honneur de jouer avec les vainqueurs. Le résultat était de 1 contre 2 en faveur de Picardville lorsqu'un orage est venu arrêter la partie. C'était de valeur de ne pas finir la partie mais de l'autre côté la pluie était la bienvenue par les fermiers.

Les juniors de Legal sont venus se rencontrer sur le terrain ici avec les nôtres; le résultat fut de 3 à 6 en faveur de Legal.

Si le temps et les circonstances le permettent les seniors accepteront l'invitation d'aller jouer à Busby à l'occasion du pique-nique de cette paroisse.

Félicitations à M. et Mme Arthur Laurin pour la naissance d'une petite fille.

Baptême: Marie Emilia Delima, fille de M. et Mme Joseph Riopel. Parrain et marraine, M. et Mme Alexis Lavoie, tous de Vimy.—Corr.

FALHER

Le 1er juin restera un jour mémorable pour nos petits Canadiens-français. A leur poste dès 8 h. 30, nos enfants attendent avec impatience l'arrivée des surveillants, lesquels doivent leur dévoiler les questions d'examens pour le Concours de français.

Voici la liste des personnes choisies pour surveiller les examens dans les différents cours: Mme F. Ethier, au cours supérieur; Mme J. Tremblay, dans la première classe; Mme J. B. Langelier, dans la deuxième classe; Mme H. Tousignant, en quatrième année; M. H. Martel, en troisième année; M. D. Forgues, en deuxième année; Mme F. Plourde, en première année.

A voir la joie qui rayonne de tous ces minois enfantins, on comprend aisément que nos jeunes sont heureux de fournir une preuve tangible de leur esprit patriotique et de la connaissance qu'ils ont de leur langue maternelle.

C'est vraiment intéressant, avouent les surveillants, de constater avec quel intérêt et quel sérieux les élèves accomplissent leur travail.

Si le succès répond à l'application durant cette heure d'examens nous aurons lieu de nous réjouir avec la gent écolière lors de la promulgation des résultats.

Baptême. M. et Mme Joseph Martineau (née Victoire Landry) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils le 21 mai et baptisé le 28 sous les prénoms de Joseph-Edouard Albert. Parrain, Alphonse Martineau, son oncle; marraine, Mme Hélène Beauchesne, tante de l'enfant.

Visiteurs. M. l'abbé Mallet, curé de Guy, M. L. A. Giroux, d'Edmonton, avocat et député de Grouard en visite chez des amis. M. Lionel Tellier, avocat de Morinville, qu'il nous fait plaisir de revoir. M. le docteur Desrosiers de McLennan. Bienvenue à ces distingués visiteurs.

Départ. Le R. P. J. B. H. Giroux est allé à Edmonton pour affaires.

M. E. Phaempin est à suivre un traitement à Edmonton; nous lui souhaitons parfait rétablissement.

Rév. Soeurs Ste-Thérèse d'Avila appelée d'urgence auprès de son père gravement malade est partie pour l'Est en même temps que les autres dames mentionnées dans le dernier courrier. Mme Ephrem Doucette les accompagnait. M. G. Lévesque est aussi en route pour la province de Québec. Mme O. Lambert devait aussi suivre l'excursion. Nous souhaitons à tous bon voyage.

Mme Rivard, modiste, de Rivière Bataille, accompagnée de sa jeune fille, est à Falher; elle désirerait se créer une clientèle; les personnes qui voudront bien l'encourager seront les bienvenues.—Corr.

McLENNAN

Le Père Huguerre de St-Bruno était de passage ici mardi. Le Père Wagner est passé lundi avec des Soeurs en route pour Grouard où elles allaient fêter le jubilé d'une de leurs compagnes, Soeur Thibuce, de la mission de Grouard.

Mgr Guy doit repartir bientôt pour se rendre administrer le sacrement de confirmation à la demande de l'évêque du diocèse de St-Boniface; ce dernier est malade et ne peut par conséquent s'imposer cette fatigue et ce dérangement sans nuire à sa santé. Suivons notre évêque dans son zèle apostolique et ne l'oublions pas dans nos prières.

M. Jean Lessard accompagné de M. Paré se sont rendus à Saint-Paul en auto, en voyage d'affaires. Ils ont fait diligence car leur voyage s'est effectué dans trois jours.

Le Dr Desrosiers, sa dame et ses trois enfants, ainsi que Mme Vandal sont partis en auto, le 2 juin, en route pour Montréal. Ils vont visiter des parents et amis. Souhaitons qu'ils fassent un bon voyage.

Mme Louis Benoit est partie, le 3 juin, elle aussi, pour Québec où elle va visiter ses parents qu'elle n'a pas vus depuis nombre d'années. Elle profite de l'occasion de la réduction qui est faite pour un temps limité. Bon voyage.

Mme Langelier de Falher de passage à McLennan. Elle venait rendre visite à Mme Vandal avant son départ pour l'Est.—Corr.

BEAUMONT

Baptême. A M. et Mme Isidore Dansereau est née le 29 mai, une fille baptisée sous les noms de Marie Marguerite Florence. Parrain et marraine, M. et Mme Verrier de Bonnyville, grand'parents de l'enfant. M. Armand Dansereau représentait M. Verrier au baptême, celui-ci ayant été dans l'impossibilité de se rendre pour la cérémonie.

Visiteurs. Mme Jos. Vaugeois de Legal, accompagnée de Mme Laplante et Mlle Agnès Laplante, institutrice du district Diligence à Legal firent une courte apparition à Beaumont récemment.

M. et Mme Léo Laperle de Winterburn étaient à Beaumont dernièrement visitant M. et Mme Parfait Chalifoux.

M. et Mme Emile Pilon accompagnés de M. et Mme Alex Morneau tous d'Edmonton-Sud, visitaient chez Mme Vve Eug. Moreau dimanche dernier.

Mme Vve Alex. Vaugeois, M. et Mme Joseph Lambert, Mlle Diana Hinse, Mme Phil. Lambert et Mlle Annette Vaugeois profitèrent du beau temps dimanche dernier et firent une randonnée en auto jusqu'à Morinville rendant visite à Mlle Fleurette Vaugeois au couvent Notre-Dame.

Plusieurs de nos gens qui travaillent à Coal Valley sont en vacances dans leurs familles depuis la semaine dernière, et plusieurs autres sont attendus ces jours-ci.

Avec le beau soleil et la belle température on parle d'excursion de toutes sortes. . . Plusieurs gens du village, semble-t-il, parlent d'aller en excursion de pêche au Lac La Nonne ces jours prochains si le beau temps continue.

D'autres nous quittent mercredi soir pour aller excursionner vers la belle province de Québec, entre autres, Mme Vve Eug. Moreau, qui va revoir les siens à Montréal, Daveluyville, Cap de la Madeleine, Trois-Rivières, Bécancour, St-Angèle de Laval, Sorel, Québec, Iberville, St-Sylvère, L'Epiphanie, et se rendra jusqu'à Franklin, N. H., E.-U.

Mme Moreau aura pour joyeuses compagnes de voyage Mme Vve Alex. Vaugeois, Mme Arthur LeBlanc et Mlle Diana Hinse qui visiteront chez leurs parents à Montpellier, E.-U., Montréal, Plessisville, Lyster, Laurierville, Trois-Rivières, Victoriaville, St-Pierre Baptiste, Québec et autres points de la province de Québec.

Mme O. Z. St-Pierre doit aussi profiter de cette excursion et se rendra jusqu'à New York voir sa fille Jeannette (Mme Rouillard), et son fils, M. Raoul St-Pierre.

A tous ces voyageurs nous souhaitons "Bonne chance" et bon voyage

Une très intéressante soirée aura lieu dimanche prochain, le 11 juin, donnée par les Enfants de Marie. Elles font une pressante invitation à tous leurs amis.

La correspondante tient à répéter encore une fois ici que tous ceux qui désirent faire paraître des nouvelles locales dans le courrier de Beaumont n'ont qu'à l'avertir et elle se fera toujours un plaisir de rendre le courrier aussi intéressant que possible en y mettant nos faits et gestes. Le courrier ne peut paraître régulièrement chaque semaine à cause du manque de cette coopération nécessaire et non par manque de bonne volonté.

M. Lessard, Corr.

MORINVILLE

Les prix réduits sur nos lignes de chemins de fer doivent se continuer jusqu'au 8 de ce mois. L'on nous dit que de tout côté l'on fait un effort sérieux pour répondre à cette invitation pratique et le nombre des voyageurs s'augmente tous les jours. Mme Bernier nous laissera le 8 de ce mois avec l'une de ses filles pour visiter les parents de Montréal et de Québec. C'est la première fois depuis trente-trois ans que l'on se rencontrera et c'est dire toute la joie que l'on éprouvera de part et d'autres de se revoir après une si longue séparation. Le conseil de notre ville n'a fait aucune hésitation à donner ce congé de quelques semaines à leur secrétaire. D'ailleurs celle-ci sera remplacée avec avantage par Mme O. St-Germain et ceux qui auront affaire au secrétariat, sont priés de tenir compte de cette information.

Nous avons été heureux de revoir dernièrement certains de nos paroissiens qui travaillent à l'étranger. M. Roméo Froment est revenu revoir les siens en compagnie de son frère et de tout côté l'on est heureux de leur faire bon accueil. Coal Valley qui est un centre minier important, donne quelques jours de répit à ses hommes qui s'en réjouissent.

Notre club de balle-au-camp s'est rencontré dimanche dernier avec l'Army et Navy d'Edmonton. Il était en voie de lui donner un blanchissage lorsque la pluie est venue se charger de l'opération. L'on était à la sixième manche et les points étaient 5 à 0 en faveur des nôtres.

L'Amicale de notre couvent se réunira vendredi prochain et sans aucun doute l'on y donnera les heureux résultats de notre fête de Dollard. L'on n'aura que des éloges à adresser aux organisatrices et il ne saurait en être autrement.

Une gentille pluie nous est arrivée ces jours derniers. Elle a eu le don de mettre toutes nos jardinières de bonne humeur. De fait les jardins étaient fort secs et l'on vidait les puits pour arroser les jeunes plantes qui étaient en train de mourir. Maintenant tout reprend un regain de vie et nos dames regardent par la fenêtre la transformation qui s'opère à vue d'oeil.

L'avis nous est arrivé de notre prochain congrès de langue française. Ce sera pour le 12 du mois prochain et il durera trois jours. Le thème principal du congrès sera l'enseignement du français dans nos écoles. C'est là un sujet d'actualité pressante et nous lui ferons bon accueil. En attendant que l'on dispose de son temps de manière à se permettre une petite excursion du côté d'Edmonton durant les assises du congrès.

M. Henri Pelletier qui travaille à notre banque Royale a eu le chagrin de perdre sa mère dernièrement. Nous lui offrons notre sympathie, ainsi qu'au P. Routhier dont elle était la tante.—Corr.

SAINTE-LINA

Le 28 du mois de mai, il y eut une partie de cartes qui a donné des recettes surprenantes; nos sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu nous venir en aide, principalement à nos distingués visiteurs de Thérien. "Qui prête aux nécessiteux, prête à Dieu". . . Il y eut de beaux prix; les gagnants furent: Mlle Simone Mageau, Mme I. Paradis, de Thérien, M. Omer Jodoin, M. V. Déchêne.

De jolis objets furent raflés, les gagnants furent M. d'Aoust, marchand; M. Bellerive gagna le prix d'entrée qui fut une jolie montre, à cadran phosphorescent.

Le 30 mai, Mlle Marie-Jeanne Charbonneau, fille de M. et Mme Herménégilde Charbonneau unissait sa destinée à M. René Dubeau de Bonnyville, Alta.

L'heureux couple arriva à l'église vers les 10 h. a.m. La présidente des Enfants de Marie lui fit les honneurs de l'accompagner à la déposition de sa couronne aux pieds de l'Autel de la Ste-Vierge, en prononçant l'acte de consécration de jeune épouse.

La grand'messe fut chantée par les Enfants de Marie, accompagnée de cantiques les mieux choisis, par la présidente des Enfants de Marie, Mlle Auréa Majeau, et l'orgue, rendit des airs des plus joyeux pour la circonstance, par Mme H. P. Surette.

A la sortie, tous les assistants se rendirent au presbytère, et là, les Enfants de Marie présentèrent de jolis cadeaux aux nouveaux mariés, en reconnaissance des services rendus par Mlle Marie-Jeanne Charbonneau, à titre de sacristine de l'église de cette paroisse.

Puis tous se rendirent à la maison paternelle, pour déguster dîner, souper, etc.

Le soir on se rendit à la salle paroissiale pour mieux s'amuser, pour y recevoir le grand nombre des amis, pour s'y amuser plus à l'aise. Vers minuit, un goûter des mieux préparé fut servi, et l'on se retira sur le matin, après s'être des plus honnêtement amusés.

Il nous fait sincèrement plaisir de souhaiter aux nouveaux mariés "tout le bonheur" que Dieu puisse leur accorder; car, vraiment, nous voyons partir une de nos meilleurs enfants de la paroisse, et une des plus braves familles aussi de la paroisse de Sainte-Lina.

Que Dieu bénisse leur nouveau foyer, et leur donne de longs jours de bonheur et de prospérité.

M. J.-L. Gibeault, inspecteur d'école, visitait l'école du village la semaine dernière.

Le cercle local de l'A.C.F.A. de Ste-Lina fut représenté par plusieurs délégués au congrès régional tenu à St-Paul, le 25 mai dernier: v.g., le président, M. Thomas Taylor, le vice-président, M. Charles Thérien, le secrétaire-trésorier, M. X. Durocher, et M. Joseph Gosselin, conseiller et président des commissaires d'école du village de Sainte-Lina. Tous furent contents du résultat de cette réunion et se proposent de travailler encore davantage pour la cause française en Alberta.

Plus de trente élèves de l'école du village ont pris part au Concours de français tenu jeudi dernier. Les surveillants en cette circonstance furent Mlle M. Laplante et Mme H. P. Surette.

M. Vincent, de Normandeau, était ici dimanche en passage pour Brosseau.

Parmi les visiteurs ici dernièrement, on remarquait, M. Gingras, Sr., de Bonnyville, M. A. G. Meunier, marchand de Thérien, M. et Mme Arthur Verrier et leur fille Léa et bébé ainsi que M. Wilfrid Verrier, tous de Bonnyville. Ces derniers étaient en visite chez M. et Mme H. P. Surette.—Corr.

CALGARY

Les assemblées régulières de la société St-Jean-Baptiste et de l'A.C.F.A. auront lieu cette semaine au lieu et heure accoutumés.

Nos amateurs de théâtre sont en même temps à préparer deux autres belles comédies qui seront données à Calgary à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, notre fête nationale. Cette fois, ce sera un concours en règle entre les dames et les demoiselles d'un côté et les hommes de l'autre. Car de ces deux comédies qui seront jouées à la fête de la St-Jean-Baptiste, l'une le sera par les dames seules, et l'autre par les hommes seuls. Le public sera juge de l'affaire, et les dames comme les hommes sont également assurés du succès chacun pour son groupe. La question est délicate à juger d'avance, puisque dans le passé nous avons admiré de magnifiques talents tant chez les hommes que chez les femmes. En attendant le moment d'applaudir les uns et les autres, nous souhaitons bonne chance à tout le monde. Nous prenons encore l'occasion de rappeler à nos compatriotes de la ville et des campagnes qu'ils sont tous attendus pour fêter avec nous le 24 juin. Et que les automobilistes n'oublient pas que la bénédiction des autos, en l'honneur de saint Christophe, le patron officiel des voyageurs, aura lieu le dimanche après-midi, 25 juin, sur le terrain du pique-nique des Canadiens français.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	.42
No 2 Nord	.40
No 3 Nord	.38½
No 4 Nord	.37½
No 5 Nord	.33½
No 6 Nord	.32½
Fourrage	.30

Avoine—

No 2 C W	.14
No 3 C W	.11½

Orge—

No 1 C W	.19½
No 2 C W	.17
No 3 C W	.15

Seigle—

No 1 C W	.30
No 2 C W	.28
No 3 C W	.24

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	.60⅝
No 2 Nord	.58⅝
No 3 Nord	.56⅝
No 4 Nord	.56⅛
No 5 Nord	.52⅝
No 6 Nord	.51⅝
Fourrage	.49⅝

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	.52½
No 2 Nord	.61¼
No 3 Nord	.59⅜
No 4 Nord	.58⅜
No 5 Nord	.56⅞
No 6 Nord	.55⅞
Fourrage	.53⅞

Avoine—

No 2 C W	.27⅛
No 3 C W	.25½
Fourrage, No 1	.25¼

Orge—

No 3 C W	.35⅝
No 4 C W	.33⅜

Seigle—

No 1 C W	.48½

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.50 à 4.00
Taures moyennes	2.50 à 3.00
Taures ordinaires	1.50 à 2.25
Veaux de choix	4.25 à 4.75
" qualité moyenne	3.50 à 4.00
Bouvillons (steers) de choix	4.00 à 4.50
Bouvillons qualité moyenne	3.25 à 3.75
" ordinaires	2.50 à 3.00
Vaches de choix	2.25 à 2.75
Taureaux	1.00 à 1.50
Agneaux de bonne qualité	7.00
Agneaux, moyens	5.00 à 5.50
Agneaux d'un an	3.00 à 4.00
Brebis	2.00 à 3.00
Porc à bacon	4.65

Boeufs d'engrais—

bonne qualité	2.50 à 3.00
qualité moyenne et ordinaire	1.75 à 2.25
Vaches	1.00 à 1.75

Crème—

Spéciale	.14
No 1	.12
No 2	.09

Oeufs—

(Variations quotidiennes)

Extras	.09
Frais No 1 (First)	.08
2ème qualité	.06

Beurre—

En boite, la lb.	.21
Enveloppé, la lb.	.20

(Ces prix sont préparés le mardi soir)

Lauréats du mois de mai

JUNIORAT SAINT-JEAN

	EXCELLENCE	CONDUITE	APPLICATION
Préparatoire			
1er	R. Meunier, Thérien, Alta.	A. Bouchard, Doussal, Alta.	A. Bouchard, Doussal, Alta.
2ème	A. Bouchard, Doussal, Alta.	A. Malo, Lamoureux, Alta.	R. Bec, Edam, Sask.
Eléments latins			
1er	G. Nobert, St-Charles, Alta.	E. Gaboury, Spirit River	E. Gaboury, Spirit River
2ème	J. L. Meunier, Morinville	J. L. Meunier, Morinville	M. Mahé, Ste-Lina, Alta.
Syntaxe			
1er	P. Bisson, Wainwright, Alta.	P. Bisson, Wainwright, Alta.	A. Michaud, St-Joseph, Alta.
2ème	P. Cadorette, Trotske, Sask.	A. Michaud, St-Joseph, Alta.	P. Bisson, Wainwright, Alta.
Méthode			
1er	U. Loiselle, Fiske, Sask.	G. Diamond, Cowley, Alta.	G. Diamond, Cowley, Alta.
2ème	R. Régnier, Delmas, Sask.	A. Laberge, St-Vincent, Alta.	A. Laberge, St-Vincent, Alta.
Versification			
1er	A. St-Amant, Jack Fish Lake	A. Tétreault, Végreville, Alta.	A. Tétreault, Végreville, Alta.
2ème	L. Landreville, St-Paul, Alta.	M. Lafrance, St-Paul, Alta.	J. Bru, Jack Fish Lake, Sask.
Belles-Lettres			
1er	A. Duhaime, Jack Fish Lake	A. Duhaime, Jack Fish Lake	A. Duhaime, Jack Fish Lake
2ème	J. Lynch, Pincher Creek,	L. Protti, Luscar, Alta.	L. Protti, Luscar, Alta.



Page Agricole



Notes Agricoles

Les tomates demandent une terre sablonneuse, fertile et bien égouttée; c'est dans ces conditions qu'elles font la meilleure pousse.

L'organisation coopérative fait partie intégrale du système économique de l'agriculture canadienne et il existe de nombreuses sociétés coopératives dans toutes les provinces.

L'importation des ormes au Canada est interdite de crainte que ces arbres n'apportent avec eux la maladie hollandaise de l'orme, tant redoutée.

La capacité totale quotidienne des minoteries canadiennes l'année dernière était près de 112,000 barils.

On plante actuellement dans l'île de Chypres, en Méditerranée, des pommes de terre de semence canadiennes dont il est arrivé une forte expédition, et l'on espère que ces essais démontreront tous les mérites de la semence de souche canadienne.

Le poids d'un baril de pommes varie beaucoup suivant la variété. Le poids type accepté par les compagnies de chemin de fer est de 155 livres. Ceci comprend le poids du baril.

Il existe essentiellement cinq voies principales pour la distribution des légumes canadiennes: aux conserveries, aux marchands de gros, aux détaillants, aux consommateurs et pour la consommation à la maison.

Aucun arboriculteur commercial ne devrait essayer de cultiver des pommes sans consulter un calendrier de pulvérisation, basé sur les conditions locales, qu'il pourra se procurer des autorités agricoles locales.

Le peuplier de Lombardie est l'un des meilleurs arbres à planter pour ceux qui désirent avoir un brise-vent en peu de temps. Il est très utile pour dérober à la vue les terrains vacants et les bâtiments laids à voir.

C'est en 1850 que le premier pommier a été planté en Colombie britannique, mais ce n'est qu'après que le chemin de fer Canadien Pacifique a été terminé en 1886 qu'il s'est planté des arbres pour la production commerciale des pommes.

Nettoyez votre jardin de bonne heure et vous aurez fait un grand pas vers la suppression des maladies. Lorsque les plantes ont commencé à pousser, il est trop tard pour enlever cette source de spores dangereuses.

Les règlements sur les exportations de pommes de terre exigent que toutes les expéditions de pommes de terre transportées en dehors du Nouveau Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard soient inspectées et qu'un certificat soit délivré couvrant la qualité et l'état.

L'orge, qui est mentionnée dans le livre de l'Exode 9; 31, et dans les autres livres de la Bible, a été pendant des milliers d'années l'une des nourritures les plus importantes de la race humaine. La bouillie d'orge, sous forme de porridge ou gruau, est encore aujourd'hui très employée.

La valeur des fleurs coupées vendues au Canada pendant l'année terminée le 31 mai 1932, a été de $1,093,-927 soit 68 pour cent de la valeur totale de la production de plantes de floriculture et d'ornement au Canada pendant cette période.

L'industrie agricole canadienne se distingue par le nombre de récoltes que l'on cultive dans les localités qui offrent les conditions voulues pour leur production; quelques-unes des plus importantes de ces récoltes sont le tabac, le lin et le chanvre à filasse, les betteraves à sucre, le sirop d'érable et le sucre.

Pendant près de cinquante ans l'élevage des moutons a joué un rôle important dans le développement agricole du sud de l'Alberta et le sud-ouest de la Saskatchewan. C'est également une des industries agricoles du sud de l'intérieur de la Colombie britannique.

Beaucoup de cultivateurs canadiens apprennent tous les ans à produire de la graine de mil au lieu du foin de mil, chaque fois que les prévisions de la récolte de foin aux Etats-Unis et au Royaume-Unis sont favorables, et par conséquent peu favorables au point de vue canadien.

Le problème des mauvaises herbes

Qu'est-ce qu'une mauvaise herbe?

"Une mauvaise herbe est une plante gênante, disgracieuse ou nuisible et qui est en même temps inutile." Ou encore, cette autre définition: "Toute plante nuisible aux cultures, aux hommes ou aux animaux". En un mot, toute plante qui n'est pas à sa place dans une culture donnée.

Le contrôle des mauvaises herbes est un problème très sérieux et difficile à résoudre sur lequel le cultivateur, en général, n'a pas donné tout l'effort et toute l'attention voulus à sa solution tant individuellement que coopérativement. Un trop petit nombre d'agriculteurs, présentement, sortent victorieux de cette lutte contre les mauvaises herbes, tandis que tant d'autres sont condamnés irrémédiablement à la défaite.

Ces ennemis réduisent assez considérablement les récoltes, en multipliant les travaux de culture, que chaque cultivateur devrait se faire à l'idée de ne perdre aucune occasion favorable de lutte et de continuellement renforcir sa position contre eux. Il devra, lorsqu'il dresse ses plans de cultures, faire entrer ces plantes nuisibles en ligne de compte afin de ne pas faire erreur dans le choix de ses récoltes, des terrains à adopter, des semences à acheter, des instruments aratoires à employer, et dans maintes autres activités de la ferme. Ici un homme plantera plus de blé d'Inde qu'il n'en peut raisonnablement entretenir. Là un autre laissera un champ en pâturage trop longtemps. Un troisième préparera mal son terrain et dans un temps non approprié pour la culture d'une céréale quelconque. Un quatrième ensemencera une pièce avec une semence de trèfle ou de céréales contenant quantité d'espèces de mauvaises herbes. Un cinquième laissera mûrir ces mauvaises plantes en ne fauchant pas ses levées de fossés, ses bords de chemins et ses endroits incultes.

Pour toutes ces raisons, et pour bien d'autres qu'ils seraient ici inutile d'énumérer, on conçoit facilement pourquoi les quantités et les qualités de récoltes sont aussi dépréciées par ces plantes nuisibles. Aussi, en plus de diminuer la valeur des récoltes, elles infectent littéralement les terres en culture, se fortifiant en s'intensifiant contre de nouvelles tentatives d'éradication. De là, l'on n'exagèrera jamais trop l'importance de garder bien en vue le sujet du contrôle des mauvaises herbes dans toutes les opérations agricoles. Tout cultivateur, lors de l'élaboration d'un programme annuel de culture, devrait étudier sérieusement les espèces de mauvaises herbes qu'il lui faut combattre et adopter sa rotation et ses séries de cultures de manière à en tenir le plus grand nombre possible en échec.

Il y a trois grands facteurs principaux sur lesquels on doit se baser pour organiser une lutte effective contre ces plantes adventices:

1.—Ne jamais laisser mûrir aucune espèce de mauvaises herbes sur la ferme.

2.—Prévenir l'introduction de graines de mauvaises herbes sur la ferme.

3.—Ne pas laisser se développer les espèces vivaces.

Ces trois principes que je viens de vous énumérer sont strictement essentiels, par conséquent, d'une importance capitale; tandis que les méthodes particulières que je détaillerai dans des articles subséquents, sont de moindre importance étant des corollaires à ces trois grands énoncés.

Les mauvaises herbes maintiennent leur existence sous des conditions opposées et très adverses. Quelques-unes d'entre elles produisent des quantités étonnantes de graines; d'autres se rendent à maturité dans un temps très court. Les graines de certaines d'entre elles sont très difficiles, même impossibles à séparer d'avec les grains récoltés: une autre classe de graines de ces plantes possède des organismes similant des ailes leur permettant de se distribuer sur de vastes étendues par le vent, ou même simplement par l'air; enfin, un dernier groupe, grâce à leur système de racines, accumulent des réserves nutritives qui leur permettent de survivre et de se perpétuer un bon nombre d'années. Ce sont les vivaces.

Les plantes nuisibles sont très persistantes parce qu'elles sont, de plusieurs manières, favorisées par la nature dans la lutte pour leur propre existence. Par les nombreux moyens de se perpétuer dont ils disposent, ces ennemis des cultures menacent continuellement la production de récoltes abondantes et de bonne qualité. Il est assez difficile d'établir exactement le montant des pertes qu'elles nous causent dans la province. En France, M. Schribaux évalue à 50 francs par hectare (au taux actuel du franc, cela fait $2.25 par 2.5 acres), les pertes que les mauvaises herbes causent aux cultivateurs de son pays. Au Canada, d'après M. H. Groh, Botaniste du Ministère Fédéral de l'Agriculture, les mauvaises herbes causeraient des pertes annuelles pour $150,000,000.; et le Dr Pepin, Analyste-surveillant de la Division des Semences, commentant dans un article les chiffres que nous venons de donner pour le Canada disait: "En se basant sur les statistiques de 1926, quant aux superficies et à la valeur des cultures, les dommages causés par les "Mauvaises Herbes" seraient de $263.00 pour une ferme comprenant 100 acres de culture, soit une perte de 13 pour cent de la valeur marchande de la récolte."

Ce problème de la répression des plantes nuisibles, étudié sur toutes ses faces, présente un vaste champ d'action, intéressant au plus haut degré tout cultivateur qui a à coeur l'amélioration de ses cultures par le nettoyage raisonné des mauvaises herbes sur sa ferme.

R.-D. CARTIER,
La Terre de Chez Nous.

Récoltes de grande culture sur les prairies

Plus des deux tiers des récoltes de grande culture sont concentrés sur les trois provinces des Prairies et la plus grande partie de cette étendue est ensemencée en récoltes de grain; le blé prédomine. On peut dire d'une façon générale que les étendues à blé couvrent les plaines à herbe courte du sud à partir de la vallée de la Rivière Rouge du Manitoba jusqu'aux pieds des montagnes dans l'Alberta et qu'elles atteignent leur plus grande largeur dans le centre de la Saskatchewan.

Activités du club des jeunes éleveurs de Falher

Notre troisième assemblée se tient lundi, le 22 mai 1933. Nous avons le bonheur de posséder parmi nous M. J. H. Tremblay, agronome bilingue de l'Alberta. Notre digne président honoraire, le R. P. S. Lajoie, O.M.I., ainsi que notre dévoué directeur, M. J. Tremblay, de Falher, sont présents. M. le président étant absent, la réunion est ouverte et conduite par M. E. Bugeaud, vice-président. Vient d'abord la lecture des minutes qui sont acceptées telles que lues sous la demande de M. G. Bugeaud et de Mlle F. Gagnon. L'appel des membres nous apprend qu'il y en a quatre absents. Espérons qu'à l'avenir tous se feront un devoir d'assister aux assemblées.

M. Gérard Bugeaud est invité à nous donner une conférence. Il nous parle longuement sur l'alimentation des bestiaux âgés de deux semaines à deux ans; nous explique aussi par quel moyen on peut connaitre certaines maladies chez les jeunes veaux et comment y remédier.

Nous félicitons et remercions M. G. Bugeaud.

M. J. H. Tremblay nous adresse ensuite quelques questions. Quelques-unes concernent le discours de M. Bugeaud, d'autres telles que, "Quelles sont les quatre meilleures races à boeuf? Quelles sont les caractéristiques d'un animal à boeuf? etc." lui donne un aperçu du travail accompli de la part de chacun.

Rappelons-nous que les clubs provinciaux tels que le nôtre sont dirigés par le "Provincial Livestock Commission" et que celui-ci est sous la direction du "National Council of Boys' and Girls' Club Work". dont le conseil central est à Toronto.

L'heure étant avancée, l'assemblée s'ajourne à la demande de MM. E. Daoust et G. Bugeaud.

Note.—Pourquoi ne pas tenir nos réunions tous les quinze jours? . . Pensons-y!

Marie-Jeanne Viens,
secrétaire.

Conférence-Exposition mondiale du grain

D'éminents agriculteurs de l'Inde présenteront des travaux à la Conference Mondiale du Grain

Quelques-uns des experts du Ministère de l'agriculture de l'Inde doivent présenter des travaux à la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, qui doit s'ouvrir à Régina, le 24 juillet. Une lettre émanant de Rai Sahib Malik Charan Das, secrétaire du Conseil impérial de recherches agricoles, donne quelques détails sur ceux qui présenteront ces travaux.

M. Kartar Singh, dont la profession héréditaire est l'agriculture, est l'un des représentants du conseil qui présentera un travail. Il est né de parents Gill Jats, dans le district de Ludhiana, dans le Punjab. Il est entré au collège d'agriculture à Lyallpur en 1910 où il a passé les derniers examens, arrivant premier en physique et pour le total. Après avoir passé deux années d'études de continuation en industrie animale et laitière dans l'Inde, il est entré au Ministère de l'agriculture du Punjab en 1916. Depuis cette époque, il s'est occupé de la surveillance des expériences en culture laitière et en grande culture, d'enseignement et de travaux de recherches en économie agricole; il a publié en outre douze articles de premier ordre. M. Singh a également passé une année en Angleterre et sur le continent à étudier les travaux de recherches en industrie laitière et en économie des différents pays.

Un autre important collaborateur et directeur de recherches agricoles dans l'Inde, Rao Bahadur est un fellow de l'Institut de Chimie (Londres). Il a rempli les fonctions de chimiste-adjoint en Mésopotamie, où se faisaient des enquêtes sur l'irrigation du sol et des recherches sur les sols arides et demi-arides. En 1923 il fut nommé par le Gouvernement de Madras chimiste, chargé de la science des sols et de la nutrition animale et végétale. Rao Bahadur a établi et développé de nouvelles lignes de recherches et a écrit plus de cinquante articles sur ses recherches pour répandre des renseignements agricoles dans son pays natal.

En reconnaissance de ses services utiles, son Gouvernement lui a conféré le titre de Rao Bahadur en 1929.

Les porcs sont vendus par qualités à Montréal

Les cultivateurs de la province de Québec seront heureux d'apprendre qu'en vertu d'un accord conclu entre les acheteurs de porcs et la Halle aux bestiaux de Montréal, les porcs offerts sur le marché de Montréal seront, à l'avenir, vendus par qualités. Cet accord est basé sur les règlements du classement, établis par l'Arrêté en Conseil C.P. 132, et dont l'application vient d'être annoncée par le ministre de l'agriculture, l'hon. Robt. Weir.

Aux termes de ce nouvel accord, conclu le 19 avril, le prix de base adopté est le prix payé pour les porcs à bacon; les porcs classés "A bacon select" reçoivent une prime de $1.00; les porcs de boucherie se vendent au même prix que les porcs à bacon, les porcs extra lourds, $1.00 de moins. Les porcs légers et d'engrais se vendront aux prix courants du marché. On compte que le prix de cette catégorie fluctuera suivant que la demande de porcs légers, par les nourrisseurs, est plus ou moins vive.

Avant ce nouvel accord les achats de porcs à Montréal se faisaient principalement sur un prix uniforme, et l'acheteur ne tenait pas généralement compte des catégories. La Halle aux bestiaux de Montréal et l'industrie des salaisons ont joint leurs efforts pour obtenir que cette nouvelle base d'achat et de vente soit généralement adoptée à Montréal, non seulement pour les porcs vendus aux parcs à bestiaux mais aussi pour ceux qui vont directement aux salaisons. On compte tenir une réunion dans deux mois environ, à laquelle on étudiera plus à fond les valeurs relatives des catégories de porcs à bacon et de boucherie.

Les gouvernements fédéral et provinciaux sont très heureux d'apprendre que le marché aux porcs de Montréal vient d'adopter ce système. Cette nouvelle base de ventes aidera énormément tous les régimes fédéraux-provinciaux qui se proposent d'améliorer les porcs dans la province. On compte qu'il aura aussi un très bon effet sur la qualité des porcs expédiés des autres provinces. Ce paiement d'une prime d'un dollar sur tous les porcs à bacon "selects" aidera beaucoup à faire apprécier ce système de classement dans la province, et à promouvoir l'industrie porcine dans toutes les parties du Canada.

On sait que Montréal a toujours été l'un des plus grands marchés à porcs du Dominion. C'est un marché important, non seulement pour les cultivateurs du Québec mais aussi pour tous ceux qui produisent des porcs, dans presque toutes les autres provinces, car le plus gros du surplus de porcs au pays trouve aisément un débouché à Montréal. La demande de viande de porcs de bonne qualité ne cesse de se développer et elle grandira sans doute encore avec l'adoption de ce système d'achat et de vente maintenant que les catégories "bacon select" et "bacon" sont définitivement reconnues comme étant de qualité supérieure aux autres.

Pour que les cultivateurs puissent tirer le plus d'avantage possible de la vente par catégories, il est important que les porcs soient bien finis et qu'ils pèsent le bon poids lorsqu'ils sont expédiés au marché. Les règlements du classement tolèrent des écarts considérables de poids, mais les cultivateurs devraient s'efforcer de finir leurs porcs à un poids vif de 200 à 210 livres.

Notre système fiscal

Les impôts n'ont jamais été chose populaire dans aucun pays; depuis que l'homme vit en société, les contribuables n'ont jamais manqué de se plaindre qu'ils sont écrasés sous le poids de la taxe et que les impôts sont injustement répartis.

C'est précisément la raison qui a amené les peuples à substituer au pouvoir absolu des rois le régime démocratique, c'est-à-dire le gouvernement par le peuple. Ceux qui réclamaient cette réforme se plaignaient que le gouvernement coûtait trop cher et ils prétendaient que celui qui paie la taxe doit avoir le droit de contrôler l'emploi que le gouvernement fait de son argent.

Les faits ont démontré que la démocratie n'a pas amélioré grand'chose en cette matière. Il en coûte beaucoup plus cher, et toujours de plus en plus cher, pour être gouverné en régime démocratique. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les budgets des peuples régis par le régime parlementaire depuis un siècle et demi, pour s'en convaincre.

Si l'on ajoute aux dépenses d'administration, les taxes imposées aux contribuables à cause des énormes dettes que la guerre a engendrées dans tous les pays qui y ont pris part, l'on ne doit pas s'étonner du cri qui s'élève dans l'univers entier pour réclamer la réduction des dépenses. Les gouvernants d'ailleurs reconnaissent volontiers que les gouvernés sont aujourd'hui taxés à la limite sur ce point, le Canada ne fait pas défaut. Un journal financier de Toronto, le "Financial Post" publiait, il y a quelques semaines, une statistique dont je ne saurais garantir l'exactitude, mais qui est cependant apparente. Si l'on en croit l'informateur du "Financial Post", le revenu global annuel de tous les citoyens du Canada serait de 6 milliards de piastres.

Or, sur cette somme globale de six milliards de revenus, les citoyens du Canada sont obligés de verser 2 milliards pour subvenir aux dépenses des gouvernements fédéral, provinciaux, municipaux et autres. C'est dire qu'il en coûte une journée de revenus sur trois pour être gouvernés. Décidément, l'on peut affirmer que nous sommes suradministrés.

Ces impôts extrêmement lourds qui pèsent actuellement sur tous les pays civilisés sont une des causes qui retardent le retour de la prospérité, parce qu'ils paralysent les affaires et contribuent à maintenir le coût de la vie à un niveau élevé.

Mais ce que l'on reproche au système d'impôts tel qu'il existe dans nos sociétés modernes, ce n'est pas seulement d'imposer un fardeau trop lourd à l'ensemble des citoyens; c'est surtout de ne pas toujours répartir les choses d'une façon équitable: disons plus; notre système d'impôts est nettement injuste envers toute une classe importante de contribuables; je veux dire ces chefs de famille et spécialement les chefs de famille nombreuse. Je dis que notre système d'impôt est injuste: il ne s'agit pas évidemment de la justice communicative, celle qui règle les rapports entre citoyens privés et dont la violation donne droit de secours devant les tribunaux qui peuvent en exiger la réparation par la force, il s'agit de la justice distributive, celle qui détermine les rapports entre gouvernants et gouvernés. Si l'on ne peut recourir aux tribunaux pour réclamer le redressement des violations de droit en matière de justice distributive, il n'en reste pas moins vrai que les gouvernants sont tenus en conscience, d'observer vis-à-vis de leurs sujets les règles de la justice distributive.

Or, le principe qui doit guider le législateur en matière d'impôts, c'est que chaque citoyen doit contribuer au bien général selon son pouvoir et dans les limites de sa capacité. La justice exige donc que le législateur, dans l'établissement des taxes, tienne compte des conditions financières, des obligations et, par conséquent, des charges **de famille du contribuable.** Il est clair que le citoyen qui jouit d'un revenu dépassant notablement ses besoins a plus de capacité de contribuer au bien commun que l'ouvrier qui dépend de son travail quotidien pour se procurer les choses nécessaires de la vie. De même, à revenu égal, un père de famille, surtout un père de famille nombreuse, a moins de capacité pour payer les taxes qu'un célibataire; ajoutons que le chef de famille contribue déjà lourdement et très efficacement au bien commun de la société, en élevant des enfants qui seront plus tard des facteurs de production et des consommateurs.

Ce principe de bon sens et de justice, que les tendances individualistes du dernier siècle ont contribué à faire disparaître presque totalement de la législation, commence heureusement à être de nouveau mis en vigueur par les législateurs modernes, surtout depuis la guerre et dans les pays d'Europe. On n'a qu'à étudier l'histoire fiscale de l'Angleterre, de la France, de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Italie pendant ces dernières années pour se rendre compte de la tendance à dégrever et même à exempter complètement dans certains cas les familles nombreuses du poids des taxes. La chose a été relativement facile, parce que une grande proportion du revenu des pays européens provient de taxes directes, que chaque citoyen contribuable doit payer personnellement. Ainsi tout ce que ces gouvernement ont à faire pour alléger les familles du fardeau des taxes est d'exempter en tout ou en partie les chefs de famille de certains de ces impôts.

L'on va encore plus loin; considérant que ces dégrèvements des impôts directs ne suffisent pas à rétablir la justice envers les chefs de famille, certains états européens ont rendu l'institution des allocations familiales obligatoires dans toute l'industrie et tout le commerce; en outre, plusieurs gouvernements versent eux-mêmes des primes et des allocations spéciales aux familles exceptionnellement nombreuses; l'on ajoute encore des réductions substantielles dans les prix des billets de chemins de fer et de bateaux proportionellement au nombre des enfants à charge. Bref, les pays européens ont commencé à mettre en pratique le principe familial en matière d'impôts et ils tâchent de répartir les charges sociales d'une façon plus conforme à la justice et à l'équité.

Malheureusement, ce principe n'est pas pratiqué sur une aussi grande échelle dans la législation canadienne. Le gouvernement fédéral l'applique dans une mesure très restreinte et seulement à ceux qui ont des revenus assez élevés pour payer l'impôt sur le revenu; en d'autres termes, l'application du principe familial est réservée à une infime minorité de la population du Canada, puisque moins de 150,000 Canadiens paient aujourd'hui l'impôt sur le revenu.

Quant au reste de la population, c'est-à-dire pour plus de neuf millions de citoyens, le gouvernement fédéral ne fait aucune distinction en matière d'impôts en faveur des pères de famille.

Au contraire, à cause de la nature même de notre système fiscal, nous sommes en face de ce fait anormal, qu'au Canada, le fardeau de la taxe, loin de diminuer proportionnellement aux charges de famille ainsi que le demande la justice, augmente au contraire avec le nombre des enfants. En conséquence, les contribuables de la majeure partie de la population du Canada sont réduits à cette anomalie vraiment déconcertante: que leurs taxes vont croissant à mesure que leurs moyens de payer vont diminuant.

Cette situation étrange provient du fait que le gouvernement fédéral tire la plus grande partie de ses revenus de taxes prélevées sur les objets de consommation. C'est ce que les économistes appellent l'impôt indirect. Ce genre d'impôt présente de grands avantages pour un gouvernement: d'abord, la perception en est facile et peu coûteuse; on le perçoit en gros à la douane pour les objets importés et à la manufacture pour les objets fabriqués au pays. L'impôt indirect possède un second avantage: c'est que le contribuable le paie sans s'en apercevoir et qu'il est moins porté par le fait même à critiquer et à se faire du mauvais sang. Ainsi, l'impôt sur les objets de consommation fait très bien l'affaire des gouvernements; mais il n'en est pas de même pour la famille nombreuse qu'elle grève d'une façon injuste, puisque le fardeau de la taxe augmente avec l'ampleur de la famille. Il est clair, en effet, qu'une famille de douze ou quinze consomme plus qu'un célibataire ou qu'une famille restreinte et par conséquent paie plus de taxes.

L'excédent de fardeau imposé au chef de famille nombreuse par notre système fiscal est plus lourd qu'on est porté à le penser d'abord. L'exemple d'un seul de nos impôts suffira à nous en donner une idée. Tout le monde sait que depuis un an, une taxe de 6 pour cent est imposée sur le chiffre de vente. Il y a quelques années, une taxe similaire de 6 pour cent était prélevée sur le marchand de détail qui la faisait payer directement à l'acheteur en majorant de 6 pour cent sa facture. Cet impôt avait donc le désavantage de l'impôt direct puisque le contribuable ne pouvait manquer de s'en apercevoir chaque fois qu'il avait à la payer. Le gouvernement présent a jugé qu'il serait préférable de percevoir la taxe non sur le marchand détaillant, mais à la manufacture. Le consommateur paie aujourd'hui la taxe sans s'en rendre compte à chaque fois, ce qui est un avantage pour le gouvernement, mais ce mode de perception présente un inconvénient grave pour l'acheteur, car cette taxe de 6 pour cent imposée à la manufacture amène fatalement une majoration non pas de 6 pour cent, mais de 9 à 10 pour cent dans le prix, lorsque l'objet doit passer par plusieurs intermédiaires avant d'arriver à l'acheteur. On peut voir par là la situation où se trouve le père de famille de 12 enfants par exemple, comparé au célibataire à l'égard de cette seule taxe. Le célibataire paie la taxe de 10 pour cent une fois sur la paire de chaussures qu'il achète au cours de l'année. Le père de famille de 12 enfants doit payer cette même taxe de 10 pour cent pour ses chaussures, à lui, pour celles de sa femme, et puis les deux ou trois paires qu'il lui faut acheter pour chacun de ses enfants. Faites le même calcul pour les vêtements et pour tous les autres objets de consommation sur lesquels porte la taxe de vente; ajoutez toutes les autres taxes indirectes et vous constaterez que le père de famille nombreuse paie un excédent de taxes qui monte à plusieurs dizaines de piastres et à au delà de $100.00 dans bien des cas.

Cette inégalité est contraire à la justice et le tort causé est d'autant plus révoltant que les chefs de familles nombreuses rendent déjà un service signalé au pays en contribuant à maintenir et augmenter le capital humain de la nation, c'est-à-dire le principal facteur de la prospérité nationale.

Nos législateurs reconnaissent que le principe de réduire les taxes en faveur des familles est équitable puisqu'ils le mettent en pratique en faveur de la classe de ceux qui paient l'impôt sur le revenu. Mais ce principe de justice n'est appliqué qu'à la classe aisée et n'a aucun effet sur les familles dont les ressources sont limitées et qui auraient plus besoin que les autres d'être soulagées.

Or, nous osons le demander, l'Etat remplit-il son devoir envers les contribuables en permettant que les chefs de familles de la classe la moins fortunée, qui doivent se procurer les choses nécessaires à la vie par le travail quotidien et à la sueur de leur front, paient des taxes plus lourdes que les célibataires ou les ménages sans enfants?

Nos gouvernants devraient donc à l'imitation des pays européens appliquer sur une plus large échelle le principe familial en matière d'impôts. Ils y sont tenus en conscience. Et puisque notre système fiscal repose surtout sur le prélèvement imposé sur les objets de consommation, nous croyons que le seul moyen pour le gouvernement fédéral de rétablir l'égalité entre les contribuables, serait de promouvoir, au plus tôt, l'établissement des allocations familiales et de contribuer largement à la caisse chargée de distribuer ces allocations aux chefs de famille.

L. LEBEL, S.J.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

La valeur de l'instruction

M. le rédacteur,

Vos lecteurs n'auront pas été sans entendre cette réflexion aussi stupide que ridicule: "Dans ce pays, l'instruction est sans aucune valeur, on peut facilement s'en dispenser". Telle est la réponse obtenue lorsque bien humblement, en quête d'une situation quelconque, pour inspirer quelque confiance à votre employeur éventuel vous exhibez en due forme un diplôme légal ou des preuves sérieuses à l'appui de votre expérience professionnelle.

Cette affirmation, sans aucun doute, en révoltera plus d'un à première vue et pour le dispenser de toute réflexion malveillante je me croirais obligé de la faveur de quelques précisions.

Sans vouloir entrer dans un chassé-croisé de détails qui me conduirait trop loin, si nous examinons notre organisation administrative nous verrons qu'elle est la manie de gens versés dans des sports spéciaux d'une façon quelque peu exagérée, méconnaissant en tout premier lieu les principes les plus élémentaires d'économie sociale et politique, mais néanmoins, venus ici s'imposer dans des positions absolument en discordance avec leur habileté professionnelle à rendre des services à la société.

Pas une semaine ne se passe sans qu'un scandale retentissant, et dont l'un de ces heureux de la terre fasse les frais, ne soit étalé en grosses lettres en manchette des journaux périodiques (au profit de la moralité—sic.) Si charitablement, il doit être tenu compte de la faiblesse de la pauvre nature humaine, dans bien des cas, le motif de cet état de chose doit être recherché dans une infériorité absolue de formation morale et intellectuelle — l'éducation générale d'un individu qui veut se détacher du commun des mortels est nettement caractérisée.

Sortir du marasme dans lequel les affaires se trouvent pour le moment, où est la solution?

L'anarchie administrative, la confusion complète entre les aptitudes réelles des individus, l'obéissance aux principes de la loi divine et à la morale pour autant qu'ils n'entravent l'égoïsme, l'orgueil et la variété de la créature, est-ce bien là en grandes lignes où nous en sommes arrivés?

Le Canada essentiellement agriculteur n'a-t-il pas plus que jamais besoin d'une élite de gens instruits?

Si nous pensons peut-être agriculteur accompli en bouleversant l'oeuvre admirable du créateur à couper inconsidérement les forêts, confier en temps opportun à la terre la graine de blé ou à donner la liberté à quelques animaux dans la prairie—peut-être apprendrons-nous par la suite que le métier agraire exige d'autres connaissances que celle de brûler de l'essence sur les routes!

Le temps n'est peut-être pas bien loin où il nous faudra cultiver intelligemment, rétablir la proportion entre les forêts et la prairie dont le rapport est la base de protection contre les intempéries de l'atmosphère, les ravages des éléments destructeurs: restituer au sol la richesse qu'on lui aura enlevée inconsidérément par un emploi judicieux des engrais chimiques; puiser aux sources de la Zootechnie, les secrets d'un élevage rationel autant que lucratif du bétail et des chevaux qui seraient pour l'instant un des moyens de salut pour l'agriculture, les produits de qualité trouvant acheteur sur les places étrangères.

Le Créateur nous a confié ici plus qu'ailleurs des moyens à profusion de nous rendre digne de la faveur accordée.

La solution à la dépression en grande partie de l'effort individuel—une chose absolument certaine, c'est qu'ici autant qu'ailleurs, nous avons plus que jamais besoin des gens qui ont sacrifié la moitié de leur vie à se procurer une instruction raisonnable.

Croyez, M. le rédacteur, en mes sentiments dévoués,

A. Bernard.

La fête de Dollard à Legal

M. le rédacteur
de la Survivance, Edmonton,
Cher monsieur,

Le comité d'organisation de la fête de Dollard vous prie de bien vouloir remercier par la voix du journal:

1. Les RR. PP. Jésuites qui se sont distingués par leur dévouement en nous chantant une grand'messe solennelle et en nous donnant le sermon de circonstance et en nous honorant de leur présence pendant toute la journée;

2. Notre dévoué pasteur qui, grâce à son concours, nous a donné une messe en musique très bien rendue. Nous apprécions aussi l'intérêt qu'il a porté aux amusements des enfants; et enfin le programme musical pour la soirée fut très bien exécuté sous la même direction.

3. N'oublions pas nos bonnes religieuses qui, par leur dévouement patriotique ont su relever notre courage en défaillance en nous fournissant leur employé, M. A. Thérien, homme très capable à l'organisation d'une pièce et aussi en fournissant leur travail à la confection des costumes qui habillaient si bien nos acteurs.

4. Nous offrons à tous ceux qui ont pris part à notre programme soit par leur musique, leur chant ou leur concours comme acteur; un cordial merci.

Les cercles suivants étaient représentés: Picardville, Vimy, Morinville, Lamoureux, Calder, Beaumont, et le cercle Bellarmin de l'A.C.J.C., et peut-être d'autres qui ont assisté sans se faire connaître.

(1) Nous remercions en particulier les orateurs d'Edmonton qui ont si bien su se distinguer par leur absence.

Le comité d'organisation,
Cercle de l'A.C.F.A. de Legal.

(1) N.D.L.R.—Nous savons que les orateurs désignés n'ont pu se rendre à Legal en raison d'empêchements imprévus.

Balle-au-camp

M. le rédacteur,

Voulez-vous être assez bon de me permettre de me servir de votre journal pour remercier M. l'abbé Charest, secrétaire de S. Exc. Mgr Guy, de nous avoir prêté son concours comme joueur d'une partie de balle-au-camp avec l'équipe "Indien" de la mission St-Bernard de Grouard. Bien que vaincus par un résultat de 13 à 3, les membres de l'équipe adverse ont été bien gentils à notre égard.

Je remercie aussi très sincèrement la Rév. Soeur Directrice du club indien de nous avoir fourni l'occasion de donner une belle partie de balle-au-camp.

Voici l'alignement des joueurs: receveur: T. Dufresne; lanceur: O. Ocent; premier but: M. l'abbé Charest; deuxième but: J. Manseau; troisième but; J. Dufresne; arrêt-court: G. Gauthier; champ droit: W. Gauthier; champ gauche: L. Lize; centre: M. Lalant.

Votre tout dévoué,
Jérémie Dufresne.

Grouard, 29 mai 1933.

PLAMONDON

Le 29 mai eut lieu le mariage de Joseph Albert Plamondon, fils du fondateur de notre paroisse, avec Olivine Ladouceur. Les heureux époux prirent ensuite le diner chez M. et Mme Philippe Plamondon et le souper chez M. et Mme Maxime Ladouceur.

Une soirée surprise leur fut donnée par un grand nombre d'amis.

Ils demeureront sur la terre de feu le "Père" Jos. Plamondon.

Le 11 juin aura lieu à Plamondon un festival comprenant messe, dîner, concert. Le tout à prix très modérés.

Décès. Le 18 mai M. Walter Richard, époux de Irène Bessette, est décédé après huit jours de maladie. Les funérailles eurent lieu à Plamondon au milieu d'un grand nombre d'amis.—Corr.

NOUVELLES D'EDMONTON

S. Exc. Mgr G. Breynat, O.M.I., est de retour

S. Exc. Mgr G. Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, est de passage à Edmonton. Il revient d'un long voyage en Europe. Il partira pour son vicariat mardi, le 13 courant. Il est accompagné du R. P. A. Laffont, O.M.I., du Fort Smith.

Coin des BONNES AMIES

Mlle Ruby Rodberg est partie depuis lundi dernier pour passer ses vacances à Montréal. Nous lui souhaitons bon voyage et surtout beaucoup de plaisir.

* * *

Les Bonnes Amies acceptent avec plaisir l'aimable invitation de M. le secrétaire de l'A.C.F.A. d'assister au Congrès qui aura lieu dans le cours de mois prochain.

La secrétaire.

Retraites fermées

Pour dames et demoiselles au couvent de l'Assomption du 29 juin à 9 h. du soir au 3 juillet au matin.

Pour hommes et jeunes gens au Collège des Jésuites du 6 juillet à 9 h. du soir au 10 au matin.

Prière d'avertir si on désire prendre part à ces retraites.

Départ

M. A. H. Lechasseur, R.C.M.P., est parti de Saint-Paul, ces jours derniers, pour Régina où il suivra un cours supplémentaire aux quartiers généraux de la R.C.M.P.

Il sera absent pour quelques mois.

M. A. H. Lechasseur est avantageusement connu à Edmonton et à Saint-Paul où il a été en charge du détachement de ce district pendant plusieurs années.

Il est le fils de M. André Lechasseur et le frère M. J. H. Lechasseur, tous deux d'Edmonton.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

Encourageons les nôtres

M. Gédéon Pepin, accordeur de pianos, se propose de visiter tous les centres canadiens-français durant le cours de l'été. Ceux donc qui auraient des instruments à faire réparer, soit pianos ou harmoniums, feraient bien d'attendre la visite de M. Pepin.

Avec ses trente années d'expérience dans ce commerce, dont dix avec la Compagnie Jones & Cross, il peut assurer tout le monde de donner satisfaction la plus complète.

M. Pepin voyage en compagnie de son fils, Napoléon, qui est aussi expert en pianos et orgues.

Lisez l'annonce que vous trouverez à la page 7, sous la rubrique cartes d'affaires.

Mort de Mme A. J. McCormack

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme A. J. McCormack, survenue soudainement lundi, le 5 courant, à l'âge de 60 ans, à sa demeure, 10647 83ème avenue.

Elle demeurait à Edmonton depuis huit ans, après avoir auparavant demeuré à Saskatoon pendant 25 ans.

Elle laisse pour peurer sa perte, son mari, trois enfants: Isabelle de Saskatoon, Geneviève et Léona à Edmonton; deux soeurs: Julia McIntyre et Mme D. D. Carmichael, Ile du Prince-Edouard, et un frère, John J. Campbelle, New York.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis, à l'église Saint-Antoine, Edmonton-Sud, et l'inhumation s'est faite dans le cimetière de l'endroit.

Mme McCormack laisse le souvenir d'une personne très dévouée aux initiatives de la "Catholic Women's League", du "local council of women", et du "Women's Liberal Club". Elle était aussi secrétaire de la société des Dames d'Autel de la paroisse Saint-Antoine.

La veille de sa mort, elle avait été la marraine de 45 petites filles qui reçurent le sacrement de confirmation. En témoignage de reconnaissance, ces enfants assistèrent aux funérailles de la défunte. Disons, enfin, que Mme McCormack laisse un excellent souvenir de sa charité inépuisable dispensée à de nombreux pauvres de la ville.

CERCLE GRANDIN DE L'A.C.J.C.

Dernière séance offerte au R. P. Recteur! L'une des plus mouvementées de l'année! Léo Beaudrault nous brosse dans une improvisation originale un portrait psychologique de Dollard très goûté. Il analyse le tempérament du héros et nous montre le meneur et l'excessif qui va au devant des coups.

Dans la chronique internationale, Charles Desrosiers développe la politique agricole et monétaire de Roosevelt aux Etats-Unis.

Puis commence la grande discussion. "Sir Wilfrid Laurier a-t-il dirigé le Canada d'après une politique impériale?" Emile Brière et Gérard Janelle: oui. Pierre Côté et Hudson Delisle: non. Les interruptions nettent le feu tout de suite. Les discutants eurent beau jeu pour une réplique vive et spirituelle et pour l'improvisation à point et mesurée.

Au bout d'une heure, le R. P. Recteur clôture le débat en félicitant les orateurs de leur maitrise et de leur équilibre en plein feu. "Le danger dans une discussion, dit-il, est de tomber dans l'extrême. Mais vous avez gardé le juste milieu non seulement dans vos élans oratoires mais même dans votre jugement et appréciation de ce grand homme d'Etat."

Il félicite les officiers et les membres du travail intellectuel et social accompli durant cette année acéjiste; il leur demande de pousser les études afin d'être prêts pour l'action de demain.

Le secrétaire.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale. La Pentecôte fut célébrée avec solennité à Saint-Joachim. A la grand'messe c'est le R. P. C. Lefebvre, O.M.I., qui officia, avec le R. P. Tétreault, O.M.I., comme diacre et un séminariste, comme sous-diacre.

Le sermon fut donné par le R. P. Deguire, S.J., du collège des Pères Jésuites.

Séance. Dimanche soir, le 4 juin, le R. P. Fortin du collège des Jésuites, vint, avec un groupe d'élèves donner une pièce dans notre salle, "Le pendu dépendu", tel est le titre de cette pièce en trois actes qui a su captiver notre attention. Le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé, remercia, au nom de tous, les acteurs de ce drame. Il ne manqua de faire ressortir la somme de travail qu'ils avaient dû apporter à sa préparation. Un fait digne de mention, c'est que les acteurs paraissaient sur les planches pour la première fois, que leur diction était parfaite et surtout que leur rôle était parfaitement appris. C'est étonnant comme le public est indulgent sur des défauts de débutants quand il n'est pas agacé par la voix du souffleur. Nous pouvons le dire à l'avantage de ces artistes en herbe; ils ont su tenir pendant trois heures, leur public dans une attention presque religieuse. Tout le monde est reparti avec des paroles de louange et de satisfaction sur les lèvres, se rendant compte une fois de plus du travail d'éducation qui se fait dans nos collèges.

La situation dans le Nord

M. L. A. Giroux, député libéral de Grouard, à son retour d'une visite de son comté, déclare que la population de la Rivière la Paix est anxieuse d'aller aux urnes électorales

M. L. A. Giroux, député libéral de Grouard, est revenu, ces jours derniers, d'une visite de son comté. Il a déclaré que la population du district de la Rivière la Paix, mécontente de la politique fédérale relative à un débouché sur la côte du Pacifique ainsi que de la conduite des chefs provinciaux, est anxieuse de voir se tenir une élection fédérale et provinciale.

"J'ai remarqué, dit M. Giroux, que la population du nord était fort mécontente de constater que le gouvernement fédéral votait des subsides pour le parachèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson alors qu'il ne se préoccupait pas de lui donner un débouché sur la côte du Pacifique. Il lui semble qu'elle devrait obtenir un boni sur le blé ou un ajustement dans les taux de fret à la place du boni, afin d'être sur un pied d'égalité avec les fermiers des autres parties du pays.

M. Giroux déclare en outre que les gens avaient été très surpris en apprenant que l'hon. M. Brownlee n'avait pas encore nommé une commission royale chargée d'enquêter sur les activités des divers pools de la province, initiative qu'il avait fortement recommandée dans son discours du budget à la dernière session.

On a aussi critiqué le gouvernement provincial pour ne pas s'être occupé de fournir ou de faire fournir du grain de semence aux fermiers nécessiteux.

M. Giroux loua les personnes qui s'occupent du mouvement du "retour à la terre". Il ajouta cependant que les gens du nord critiquaient la politique tripartite—fédérale, provinciale, municipale—du retour à la terre, parce qu'elle négligeait de s'occuper des fermiers qui n'habitent pas dans une municipalité.

D'une façon générale, dit M. Giroux, la population est encore optimiste. Les semailles sont presque finies et l'on compte sur une abondante récolte.

Le théâtre français

Le Festival National

Cette idée de Festival national est due à la haute inspiration de Son Excellence le comte de Bessborough, gouverneur général du Canada qui après en avoir lui-même tracé les grandes lignes continue à en suivre activement les développements et à l'honorer de son patronage tout spécial.

Ce festival national est doté de trois trophées qui sont attribués comme suit: un au meilleur cercle dramatique anglais, un autre au meilleur cercle français et le troisième au cercle qui est jugé le plus remarquable de tous les concurrents. Un jury spécial, composé de personnalités de haute compétence et d'érudition reconnue est chargé de proclamer les vainqueurs du festival national.

A la demande de Son Excellence, des comités ont été formés dans chaque province en vue d'organiser des concours éliminatoires dont les vainqueurs sont appelés à prendre part au grand gala dans la capitale canadienne, à Ottawa.

Dans notre province "The Alberta Dramatic League" constitue le Comité régional présidé par E. A. Corbett, directeur du "Department of Extension" à l'Université. C'est ce comité qui organise le festival régional éliminatoire lorsqu'il y a plusieurs groupes qui se présentent. Le résultat des épreuves est transmis au Comité Fédéral qui envoie les invitations pour le Festival national. Chaque province est représentée par un groupe ou par plusieurs groupes. Par exemple Québec a deux sections: Montréal et Québec. L'Ontario a trois sections, Est, Centre et Ouest.

Par conséquent si le Théâtre Français est considéré ici comme capable d'affronter les épreuves du Festival National, rien ne s'oppose à ce que l'Alberta soit représentée par un groupe dramatique français et un groupe dramatique anglais.

Au dernier festival de la province il y avait cinq sociétés qui se sont affrontés à Lethbridge. The Little Theatre d'Edmonton a gagné et s'est rendu à Ottawa où il s'est mesuré avec vingt quatre autres groupes. C'est l'Union Dramatique de Québec qui a remporté le trophée français, et le Cercle de Winnipeg le trophée anglais. Il est à remarquer que le rôle principal de "Riders to the Sea" présenté par Winnipeg était rempli par M. Murray Sinclair, un ancien résident d'Edmonton.

Québec était représenté par trois sociétés: Le Conservatoire National de Québec (Section Dramatique des Etudiants de Laval, dont le Directeur Jean-Paul Provencher est ancien élève du Collège des Jésuites d'Edmonton, et l'Union Dramatique déjà nommée). Cette dernière arrivée troisième du Collège des Jésuites d'Edmonton remporté le prix tandis que Jean-Paul Provencher et sa troupe qui s'était classée seconde en jouant "Le Baiser dans la nuit" n'a pu décrocher le trophée à Ottawa.

En attendant que nous allions à Ottawa nous invitons nos amis à venir encourager le Théâtre Français qui va vous présenter sa première pièce le 18 juin à Edmonton. Nous soumettons à votre approbation nos premiers efforts et "Nos Intimes" est une très jolie comédie toujours d'actualité.

Paul Jenvrin.

La partie la plus importante

—Voyons, Pierre, je viens de vous expliquer comment était fabriqué un couteau. Dites-moi maintenant quelle est la partie la plus importante de ce couteau.

—Heu! Heu!

—Je vais vous aider. Rappelez-vous la partie du couteau dont se sert le plus souvent votre père.

—C'est le tire-bouchon, M'sieu!

Lisez et faites lire *La Survivance* le seul journal français de l'Alberta

Avis important

Des représentations de cinéma parlant français

Au Rialto, les 22, 23, 24 juin

Aux Canadiens français et Franco-Canadiens, de même qu'à tous ceux de langue et d'éducation françaises, ainsi qu'à toutes les personnes quelles qu'elles soient, admirateurs de la culture et de l'art français, il est fait assavoir que durant les trois jours de juin 22, 23 et 24 1933, des représentations de cinéma parlant français seront données à Edmonton au théâtre Rialto, qui veut bien se prêter à cet effort.

Ceci est un événement sans précédent dans la province et nous espérons que tous auront à coeur de venir rendre hommage à l'art cinématographique de France. D'ailleurs, vous verrez là du vrai théâtre, et vous aurez la joie d'y applaudir des artistes de premier choix, acteurs des grandes scènes de Paris, qui sauront vous intéresser par leurs drôleries et leurs joyeux chants, accompagnés d'une musique qui vous charmera.

"Le Million" est le titre de la pièce qui se déroulera devant vous. C'est une composition de premier ordre, réalisée de main de maitre, au prix de grosses dépenses.

Ce film a obtenu un succès énorme, non seulement en France, mais encore à Londres, à Bruxelles, à Berlin, Cologne, Amsterdam, Vienne, Budapest, etc. De même en Amérique, à Rio de Janeiro, à la Plata, Montevideo, Buenos-Ayres, à New York, Boston, Albany, etc., tous les critiques furent enthousiastes à le louanger. Pendant de longs mois, il fut fêté dans les province de Québec et d'Ontario.

Et la direction du théâtre Rialto a dû consentir à de gros sacrifices pour engager ce film. Il sera donc de votre devoir maintenant de lui prouver votre intérêt en lui accordant votre marque d'encouragement, c'est-à-dire en ne pas manquant d'assister aux représentations. Surtout, comme beaucoup de gens étrangers à notre langue se feront eux-mêmes un plaisir de venir voir ce spectacle, il serait désastreux que vous y manquiez. Nous osons donc croire que vous ne vous ferez point honte à vous-même et ne médirez pas du nom de votre race par votre absence. Vous demandez souvent du français? Eh! bien nous vous en apportons! Mais à grands renforts de dollars? Croyez-le bien! Donc que chacun de vous, petits ou grands, jeunes ou vieux, fasse son devoir et prenne à coeur de soutenir une entreprise artistique qui sera de plus un facteur important de propagation de l'esprit et du langage français, ce qui se réflètera sur vous tous et dont vous pourrez individuellement vous enorgueillir.

D'autre part, c'est une distraction intéressante qui vous est offerte, un passe-temps appartenant à un public cultivé et intelligent, un plaisir de roi disait Louis XIV à sa cour se rendant au théâtre. Et comme on le dit plus communément "Soyez sûr que vous en aurez pour votre argent et que vous ne regretterez rien. Donc nous voulons compter sur vous et nous sommes certains que durant ces trois jours vous serez fiers de venir tous vous ranger parmi les spectateurs afin de bien prouver à ces aimables directeurs du théâtre Rialto ainsi qu'à tout autre public que ce n'est pas en vain que l'on a mis confiance en l'assistance du bon public français pour acclamer les oeuvres de ses auteurs, et que vous vous rendrez en foule aux séances qui auront lieu en matinées et en soirées pendant ces trois journées de plaisir des 22, 23 et 24 juin, consacrées aux représentations du film parlant français.

Que dès maintenant donc et dans toutes les bouches le mot d'ordre soit: **En avant, et en masse pour le 22, 23 et 24 juin au théâtre Rialto, journées du film parlant français.**

(Comm).

LES DAMES DE SAINT-JOACHIM

Vous trouverez ci-dessous une lettre que notre société a reçue de l'A.C.F.A. Nous espérons que tous nos membres profiteront de la gracieuse invitation.

29 mai 1933.

Madame la secrétaire,

L'A.C.F.A. tiendra son prochain congrès à Edmonton, le soir du 12 juillet, le 13 et le 14.

Au nom du comité d'organisation, j'ai l'honneur d'inviter Mme la présidente et toutes les dames de votre société à ce congrès et, en particulier, à la séance solennelle de clôture qui aura lieu le soir du 14 juillet. Nous escomptons que votre société sera officiellement représentée à cette séance de clôture.

Agréez, je vous prie, Mme la secrétaire, l'expression de notre haute considération.

Léo Belhumeur,
secrétaire-général.

Mme Amyot, présidente, qui était très malade en avril prend un mieux sensible petit à petit. Nous n'aurons plus d'assemblée d'ici au mois de septembre. A ce temps-là Mme Amyot sera en parfaite santé si nos souhaits s'accomplissent.

Mme Georges Lambert, conseillère est gravement malade à l'hôpital Général, mais selon les dernières nouvelles, elle prend quelques forces. Unissons nos prières à son intention.

JUNIORAT SAINT-JEAN

Le dernier mille. . .

Sont-ils moins ardents parce que sur le dernier mille? Non, loin de là! Venez à l'étude, venez à la chapelle, venez les voir prendre leurs ébats. Les parties de balle-au-camp se multiplient avec entrain. . . La gaieté, le bon esprit font espérer que leurs vacances seront sérieuses et profitables. Puissent-ils donner beaucoup de consolations à leurs chers parents!

La repasse des matières se fait avec soin. Et la proximité des examens stimule beaucoup en ce sens.

On annonce pour le 18 juin une réunion des "Anciens". Les avantages de ce contact entre les aînés et les benjamins sont indéniables. Nous souhaitons donc que nos chers anciens élèves viennent en grand nombre. L'union des énergies dans la poursuite du même but est un facteur puissant de succès.

La belle fête de la Pentecôte n'est pas passée inaperçue. Elle a tout d'abord intensifié la piété et infailliblement tout le reste s'en est ressenti. L'Esprit de lumière et de force doit certainement être très prodigue à l'endroit de la jeunesse étudiante. Confions-lui leur avenir.—(de Maria).

IMMACULEE CONCEPTION

Il nous fait plaisir de pouvoir vous donner le programme de notre fête de dimanche, le 18 juin.

Le matin, à 11 h., il y aura messe chantée par M. l'abbé R. Bérubé, en présence de S. Exc. Mgr l'archevêque. Le sermon sera prêché par le R. P. Routhier, O.M.I., supérieur du Juniorat Saint-Jean. Le chant sera fourni par la chorale de la paroisse sous la direction de Mme J. Nadeau, avec Mme N. Turgeon à l'orgue.

Le soir, à 8 h., nous aurons séance à l'Ecole Séparée.

Il y aura programme musical par des artistes bien connus, et on jouera la comédie "Nos Intimes" de Victorien Sardou. Cette séance sera offerte sous les auspices du "Théâtre Français" et est sous la direction de M. Laurier Picard.

Que tous se donnent rendez-vous à l'Immaculée pour dimanche, le 18 juin.

PENSIONNAT DES SS. DE L'ASSOMPTION

Vous êtes cordialement invités à un thé au pensionnat des Soeurs de l'Assomption dimanche, le 11 juin, de 3 h. à 6 h.

Neuf décorations du Pape à Québec

Mgr Villeneuve remet au maire Lavigueur les insignes de commandeur de l'Ordre de Pie XI.

QUEBEC.—S. Em. le cardinal Rodrigue Villeneuve a remis à S. H. le maire H. E. Lavigueur les insignes pontificaux de commandeur de l'Ordre de Pie XI.

Huit autres canadiens ont reçu du pape une décoration, ce sont: MM. Oscar Hamel, créé chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand; Wilfrid Cantin, chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre; Eugène L'Heureux, de l'"Action Catholique", et Mlle Jeanne Thibault, tous décorés de la médaille "pro ecclesia et pontifice"; MM. les abbés Emile Jobin, Louis Turgeon et N. J. Proulx, et Mmes Eugène Arsenault et J. L. Lavole, décorés de la médaille "bene merenti."

Son Eminence a déclaré que le Pape avait conféré ces titres en raison des oeuvres religieuses et charitables accomplies par ceux qui les ont reçus.

L'annonce est un commis-voyageur allant de maison en maison offrir ce que vous avez à vendre.